Mission Locale
Louviers-Val de Reuil-Andelle

2011

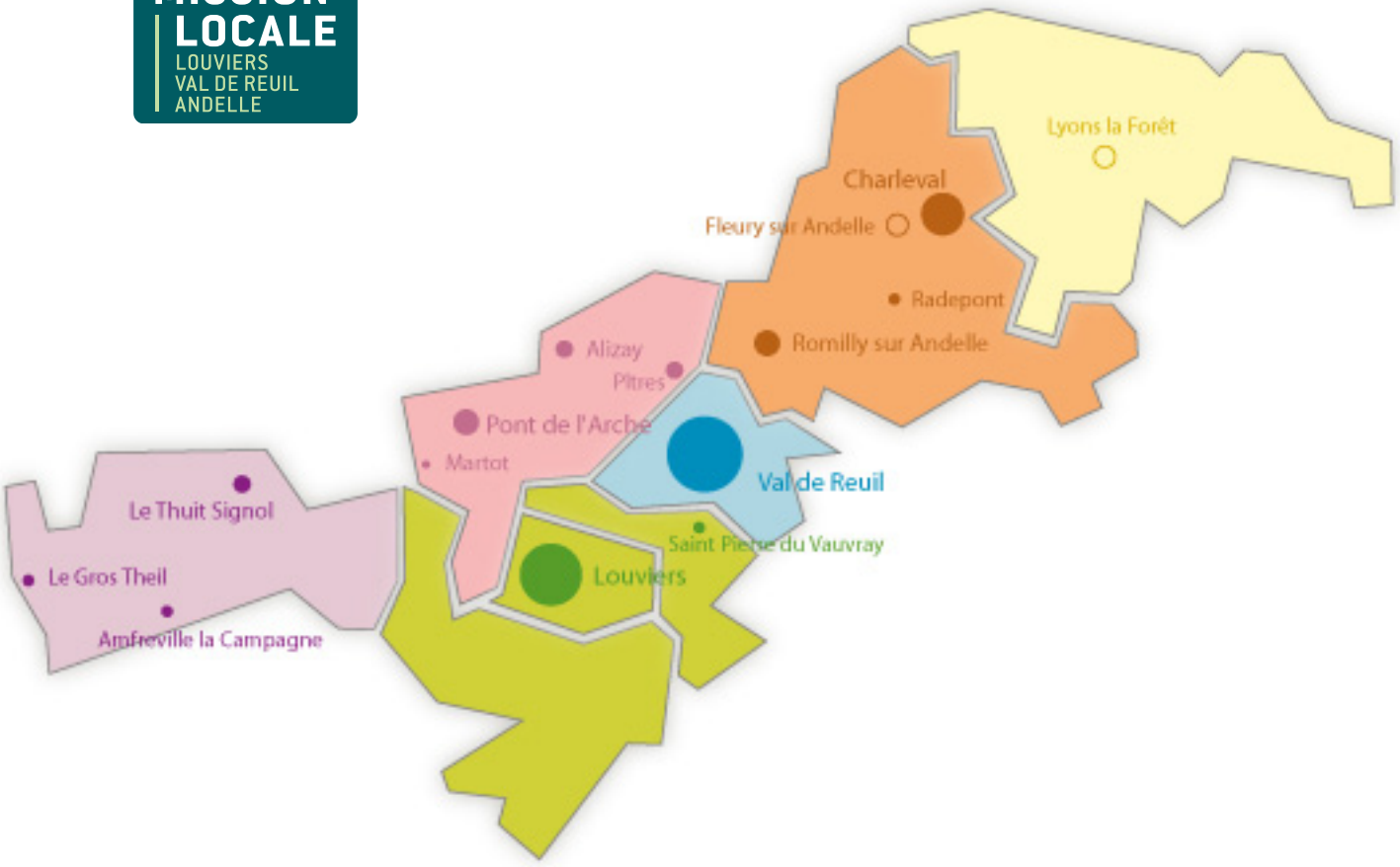

Rapport d'activité complet disponible en ligne :

http://activite.mlv2al.fr

Commune de Radepont

Commune de Renneville

Sur le web...

www.mlv2al.fr

sur Facebook

PRÉSENTATION

L' activité principale de la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle est organisée autour de **six missions de base** :

1. l'**accueil**, mission dont l'objectif principal est de favoriser l'égalité d'accès aux services sur le territoire;
2. l'**information**, qui se doit d'être exhaustive et actualisée;
3. l'**orientation**, mission conduite grâce aux partenariats noués avec les acteurs de la formation professionnelle et les entreprises;
4. l'**accompagnement social et professionnel** réalisé par les conseillers référents;
5. le **diagnostic local**, les missions locales contribuent à l'analyse des besoins des 16-25 ans, à l'observation et à la réalisation d'études sur leurs zones de compétence
6. l'**animation du partenariat local**.

Pour développer ces missions de base, les missions locales mettent en oeuvre des **actions spécifiques de nature pérenne** (partenariat de la co-traitance avec Pôle Emploi, programme du parrainage, CIVIS…) ainsi que des a**ctions ponctuelles ciblées et innovantes**.

Le répérage des jeunes

Outre le fait d'accueillir les jeunes en entretiens individuels au sein de la Mission Locale et de ses permanences, nous mettons également en place des accueils diversifiés et/ou collectifs, qui peuvent aussi être assurés par des partenaires extérieurs dans nos locaux, en vue de diversifier le repérage des jeunes et leur accompagnement :

- L'Armée de Terre et la Marine assurent une permanence une fois par mois destinée à l'information des publics jeunes en matière d'engagement et de carrière
- L'ASAVPA (Association des Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) et AIDSA (Association d'Insertion Des Salariés Agricoles) sont présents 1 fois par mois dans nos locaux afin de sensibiliser, informer et développer l'accès aux métiers agricoles
- CAP-Emploi assure une permanence deux fois par semaine pour assurer l'accompagnement des personnes handicapées
- Inservolant, Auto-école sociale, mène une formation au permis de conduire, en continu, tout au long de l'année

- La Mission Locale :

  - assure une permanence « Cultures du coeur » au sein du Centre Social Pastel, à Maison Rouge, Louviers
  - propose un accueil information-orientation au sein du centre de détention des Vignettes à Val de Reuil
  - est présente aux forums locaux ou régionaux (Emploi en Seine, Forum de Romilly, Forum de Pont de l'Arche…) en présentant ses actions aux publics sur un stand
  - développe de nouvelles formes d'accompagnement par des ateliers collectifs techniques et pédagogiques autour de l'orientation et de l'emploi
  - propose un accompagnement au Microcrédit Personnel à tous les jeunes du territoire (inscrits ou non à la Mission Locale)
  - assure une information sur les Programmes Européens Jeunesse pour tous les jeunes du territoire (inscrits ou non à la Mission Locale)

ORGANIGRAMME

Directrice : Christine Rannou

Pôle administratif et financier

Tel : 02.32.59.76.80 / Fax : 02.32.59.76.87

Gestion financière : Françoise Vergnault
Gestion administrative : Nadine Chamton
Informatique et communication : Benjamin Feldman

Point Relais Conseil VAE

Tel (Val de Reuil) : 02.32.59.76.80
Tel (Louviers) : 02.32.25.06.72

François Vilpoux, conseiller
Lucile Mallier, conseillère

Service Emploi / Formation

Tel : 02.32.59.76.80 / Fax : 02.32.59.76.87

Joëlle Lefrançois, responsable de secteur
Laurence Le Pelletier, conseillère PARRAINAGE
Annick Merlin, conseillère Pôle Emploi, détachée
Christelle Beaudoire, conseillère PLIE
Jonathan Bertin, conseiller ANI

Antenne de Charleval

Tel : 02.32.49.90.09 / Fax : 02.32.49.89.04

Sylvie Hamelin, conseillère
Benoit Minil, conseiller
Béatrice Courbois, chargée d'accueil

Antenne de Pont de l'Arche

Tel : 02.32.59.76.90 / Fax : 02.32.59.76.87

Lina Vincent Sully, conseillère

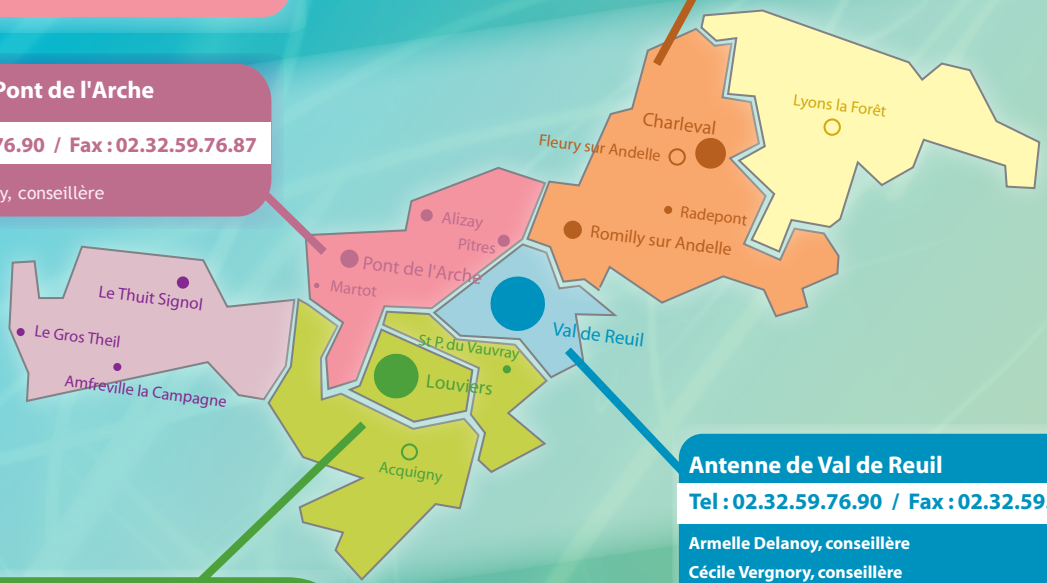

Antenne de Val de Reuil

Tel : 02.32.59.76.90 / Fax : 02.32.59.76.87

Armelle Delanoy, conseillère
Cécile Vergnory, conseillère
Benoît Minil, conseiller
Lucile Mallier, conseillère référente sur les contrats en alternance
Djienaba OUMAR, chargée d'accueil

Antenne de Louviers

Tel : 02.32.25.06.72 / Fax : 02.32.25.33.90

Elisabeth Boquet, conseillère
Céline Givras, conseillère
Séverine Revel, conseillère
Sophie Dranguet, chargée d'accueil

Accueil et Suivi des Jeunes

La proportion du nombre de jeunes venus s'inscrire à la Mission Locale pour la première fois en 2011 est restée stable par rapport à l'année 2010, avec 937 jeunes en inscription contre 900. Ce chiffre correspond à un niveau de premier accueil d'avant la crise économique de 2008 et qui avait occasionné, sur les 2 années suivantes, un afflux inhabituel de jeunes plutôt diplômés.

C'est le nombre de premiers accueils de **mineurs** (16-17 ans) qui fait la différence avec 25 jeunes de plus cette année, se maintenant à 27% du nombre total des nouveaux inscrits (contre une proportion de plus de 31% en 2009 et depuis 2007).

La proportion de jeunes femmes nouvellement inscrites reste équivalente à celle des années précédentes avec, toujours, une représentation de 49% du public qui s'inscrit. Depuis 2008, cette proportion est inférieure aux années précédentes (avant 2007, 53% de femmes) et elle reflète aussi un état du « marché » du travail intérimaire dans l'industrie, secteur très porteur de ce type de contrat sur notre zone. Lorsque le niveau d'embauche par le biais de l'intérim diminue, les hommes sont plus directement concernés par la perte d'emploi ou l'absence d'embauche et les jeunes hommes sont plus nombreux à se diriger vers la Mission Locale.

De la même façon, dans un mouvement qui a débuté en 2008, la Mission Locale accueille des jeunes globalement sensiblement plus qualifiés qu'auparavant, passant de 72% des inscrits présentant une qualification égale aux niveaux V et infra en 2007 à 65% en 2011. Cette proportion de jeunes de bas niveau de qualification reste la plus élevée, depuis de nombreuses années, de toutes les Missions Locales et PAIO de Haute-Normandie.

jeunes en 1er accueil

	Femme					Homme					Total	
	16-17	18-21	22 et plus			16-17	18-21	22 et plus				%
Niveau VI	16	9	5	30	6,1%	26	14	15	55	12,3%	85	9,1%
Niveau V bis	50	28	10	88	18%	50	29	12	91	20,4%	179	19,1%
Niveau V	53	85	32	170	34,7%	50	93	33	176	39,4%	346	36,9%
Niveau IV	8	118	35	161	32,9%	5	71	29	105	23,5%	266	28,4%
Niveau III	-	14	13	27	5,5%	-	12	5	17	3,8%	44	4,7%
Niveau II	-	4	7	11	2,2%	-	-	3	3	0,7%	14	1,5%
Niveau I	-	-	3	3	0,6%	-	-	-	-	-	3	0,3%
Niveau non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	127	258	105	490	-	131	219	97	447	-	937	-
%	25,9%	52,7%	21,4%	-	100,0%	26,6%	49,2%	24,2%	-	100,0%	-	100,0%

En 2011, sur ses 3 antennes et 10 permanences d'accueil réparties sur tout son territoire, la Mission Locale a assuré le suivi de 2664 jeunes et a enregistré 21559 actualités auprès de ceux-ci. Le nombre de jeunes en contact (jeunes ayant eu au moins 1 actualité dans l'année) a très légèrement diminué (- 3%) par rapport à 2010, tandis que celui des jeunes accompagnés au travers des entretiens personnalisés passe de 2294 en 2010 à 2229 en 2011. Ces variations ne sont pas significatives dans le déroulement de l'activité de la Mission Locale ni dans les caractéristiques du public ou de l'environnement socio-économique du territoire.

jeunes en entretien

	Femme					Homme					Total	
	16-17	18-21	22 et plus			16-17	18-21	22 et plus				%
Niveau VI	26	36	30	92	7,9%	46	58	45	149	14,0%	241	10,8%
Niveau V bis	81	105	52	238	20,4%	77	142	51	270	25,4%	508	22,8%
Niveau V	60	249	131	440	37,7%	58	220	135	413	38,9%	853	38,3%
Niveau IV	9	193	124	326	28,0%	5	104	84	193	18,2%	519	23,3%
Niveau III	-	23	27	50	4,3%	-	15	14	29	2,7%	79	3,5%
Niveau II	-	4	13	17	1,5%	-	1	7	8	0,8%	25	1,1%
Niveau I	-	-	3	3	0,3%	-	-	1	1	0,1%	4	0,2%
Niveau non précisé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	176	610	380	1166	-	186	540	337	1063	-	2229	-
%	15,1%	52,8%	32,6%	-	100,0%	17,5%	50,8%	31,7%	-	100,0%	-	100,0%

Depuis le début de la crise économique et l'augmentation importante du nombre de jeunes en accompagnement à la Mission Locale (+ 17% entre 2007 et 2010), le nombre moyen d'actes professionnels exercés par l'équipe en direction de chaque jeune est de 4,2 entretiens et 8,1 actualités en 2011.

Plusieurs explications à cela : depuis cette année et grâce à un retour des possibilités d'accès à l'emploi (intérim et contrats aidés), les situations d'un certain nombre de jeunes se sont améliorées et nécessitent un peu moins d'interventions. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de jeunes accompagnés par une équipe qui doit orienter ses actions vers la « relation entreprises », les rencontres avec les employeurs, la gestion des offres d'emploi, induit nécessairement une diminution du temps consacré à l'accueil direct des jeunes.

Nous constatons que le maximum des entretiens et actualités en direction des jeunes va à ceux qui présentent les plus bas niveaux de qualification, VI et Vbis ; logiquement, ils sont aussi ceux qui nécessitent un accompagnement global le plus long et le plus soutenu.

La particularité des jeunes constituant le public cible de la Mission Locale (jeunes en déficit de qualifications rapidement négociables sur le marché de l'emploi) reste qu'ils ont de plus en plus de difficultés à intégrer un parcours d'emploi durable ou de formation qualifiante. Les parcours s'allongent dans le temps car il faut multiplier les étapes préalables (formation de base ou remise à niveau, travail sur les comportements, validation des choix professionnels plus pointue…).
Qu'il s'agisse de formation ou d'emploi, il est donc nécessaire de passer par des étapes préalables d'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être qui supposent la définition d'un choix professionnel valide, une qualification et un soutien dans le parcours d'accès et de maintien dans l'emploi.

EMPLOI

En 2011, La Mission Locale a poursuivi un important travail autour du développement de la relation à l'entreprise et aux employeurs par le biais de différentes actions.

Démarchage des entreprises, des collectivités locales et des associations par les conseillers

En 2009, l'Etat a ouvert aux Missions Locales la possibilité de prescrire et signer un certain nombre de conventions de Contrat Unique d'Insertion, CIE (contrat aidé du secteur marchand) et CAE (contrat aidé du secteur non-marchand) pour les jeunes qu'elles accompagnent. Des objectifs d'entrée et de suivi dans l'emploi ont été définis afin d'assurer aux jeunes des parcours visant l'accès à un emploi durable et/ou une qualification professionnelle validée par cette première expérience de travail.

La Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle a largement participé au développement de cette nouvelle compétence en réalisant un objectif d'entrées dans ces contrats supérieur à celui attendu :

- signature de 104 CUI-CAE (pour un objectif de 107)

- signature de 18 CUI-CIE (dont 5 CDI) (pour un objectif de 11)

Comme en 2010, les conseillers effectuent un bilan intermédiaire à 3 mois en présence de l'employeur et du jeune concerné afin d'anticiper la sortie du contrat. Un autre bilan à 6 mois est réalisé et doit permettre de valider une attestation de compétences ou d'étudier les conditions d'un renouvellement.

- **16 périodes d'immersion** ont été mises en oeuvre dans le cadre des contrats CUI-CAE afin de travailler la transférabilité des compétences acquises dans un environnement du secteur marchand, en rapport avec les choix professionnels des jeunes : ceci afin de les aider à anticiper leur fin de contrat aidé et la recherche d'emploi qui s'ensuivra.
- **22 contrats CAE ont été l'occasion de mettre en place des formations** complémentaires pour les jeunes embauchés (dont 6 qualifiantes: Cordiste, BEP carrières sanitaires et sociales, CAP Petite Enfance, 2 BAFA, BPJEPS).
- **à la suite des CAE,**

– 2 jeunes ont signé un CDI,
– 3 jeunes ont signé un CUI-CIE en CDD de 6 mois,
– 1 jeune a été embauché en CDD,
– 2 sont entrés en formation à l'AFPA
– Pour les contrats renouvellés et se poursuivant en 2012, 6 titularisations en poste sont prévues.

La Mission Locale a poursuivi son investissement dans les travaux de l'Animation Régionale des Missions Locales et PAIO visant à apporter aux équipes de conseillers des outils et des connaissances complémentaires afin de mieux accompagner les jeunes et les employeurs. Elle a mis en place un kit employeur intégrant le livret de compétences, le guide du tutorat partagé, un mode d'emploi employeur, un mode d'emploi jeune.

L'année 2011, dans l'Eure, s'est poursuivie vers une baisse du nombre de salariés tant dans l'industrie que dans la construction (-1.7%) soit 2094 postes en moins alors qu'en Seine Maritime l'évolution de l'emploi salarié s'est améliorée. Les effectifs intérimaires sont en recul de 7,2% en un an, de plus Pôle Emploi enregistre 4900 offres d'emploi en 2011 contre 5046 en 2010. Sur le bassin de Louviers au 31/12/2011, **1705** jeunes étaient inscrits contre **1582** en 2010, soit une évolution de **+de 7,8%** alors que cette évolution au niveau régional n'est que de 3.3% (Source Pole Emploi).

- **1209 mises en relation avec des offres d'emplois ont été effectuées par les conseillers auprès de 600 jeunes, (soit une baisse de 51%*)**
- **à cela s'ajoutent les 372 mises en relation réalisées sur des offres d'emploi collectées par la Mission Locale**

**en 2011 nous avions souhaité adopter une autre procédure de saisie des « Mises en relation sur offres », à savoir n'étaient saisies que les offres pour lesquelles nous étions sûrs de pouvoir effectuer un réel suivi. Bien qu'il y ait eu une diminution des offres d'emploi disponibles sur le marché et une dégradation de l'emploi, c'est cette nouvelle procédure de saisie qui explique en grande partie cette diminution importante du nombre de mises en relation.*

- 30 % des positionnements réalisés sur des offres d'emplois l'ont été sur les offres recueillies et gérées par la Mission Locale,

- 1248 situations emploi ont démarré au cours de l'année 2011 et ont concerné 883 jeunes (* plusieurs situations possibles pour un jeune)

- 98 contrats en alternance ont été signés (71% de contrats d'apprentissage)

- 120 jeunes ont bénéficié de 133 périodes d'immersion en entreprise mises en oeuvre afin de découvrir un environnement professionnel, de vérifier un choix d'orientation, de se faire mieux connaître auprès d'un employeur, de valider une candidature à un emploi.

Ainsi, parmi les jeunes qui ont débuté une situation dans le domaine de l'insertion professionnelle en 2011, l'intégration d'un emploi concerne 58,4% d'entre-eux.
Même si ces situations d'emploi sont souvent des plus précaires (intérim, CDD), elles représentent une modalité d'accès à l'emploi qui, se répétant, va constituer cette expérience professionnelle qui permet de soutenir, dans le temps, une insertion professionnelle sous une forme plus durable.

Catégorie situation	Type de situation	Situations	%	Jeunes *
Emploi	CDD intérim	419	35,1%	309
	CDD	396	33,2%	314
	CUI CAE CDD	120	10,1%	104
	CDI	82	6,9%	82
	CDD saisonnier	59	4,9%	49
	CDD temps partiel	48	4,0%	44
	CDI temps partiel	28	2,3%	27
	CUI CIE CDD	11	0,9%	11
	Autre contrat de travail	9	0,8%	8
	CUI CIE CDI	7	0,6%	7
	CDD insertion	6	0,5%	6
	CUI CAE CDI	4	0,3%	4
	CEV (Contrat Emploi Ville)	1	0,1%	1
	Contrat de volontariat	1	0,1%	1
	Contrat d'insertion	1	0,1%	1
	CUI CAE-P	1	0,1%	1
		1193	100,0%	816

Catégorie situation	Type de situation	Situations	%	Jeunes *
Contrat en Alternance	Contrat d'apprentissage	71	72,4%	67
	Contrat de professionnalisation	27	27,6%	27
		98	100,0%	94

Catégorie situation	Type de situation	Situations	%	Jeunes *
Immersion en entreprise	PMP	99	74,4%	89
	Immersion CUI CAE-P	16	12,0%	14
	EMT	12	9,0%	12
	Service civique	3	2,3%	3
	Dispositif local	2	1,5	2
	EMTPE	1	0,8%	1
		133	100,0%	120

- **En 2011, c'est 468 jours de travail qui ont été dédiés à la relation entreprise, sur toute l'équipe de la Mission Locale**

Faute, cette année, d'un poste de conseiller dédié à la relation entreprise, ce qui avait été précieux en 2010 pour développer la connaissance des entreprises, de leurs besoins et la promotion de notre offre de service, il nous a fallu réorganiser les tâches des conseillers et leur planning afin de libérer du temps d'intervention auprès des entreprises. Malgré ce redéploiement (en moyenne 1/2 journée par semaine), on ne peut que constater qu'en 2011 le temps de présence en entreprise a été moins important car, à ce rythme, il est plus difficile pour un conseiller d'articuler ce temps « entreprise » dans l'ensemble de son temps « accompagnement jeune ». La relation entreprise nécessite beaucoup de temps, de disponibilité et une amplitude horaire permettant d'assurer les déplacements, les rencontres avec les employeurs, la formalisation des démarches et la recherche d'informations qui n'est pas toujours compatible avec l'accompagnement des jeunes dont la situation sociale s'est encore agravée en 2011, entrainant des traitements administratifs supplémentaires (montages de dossiers multiples, de recherche et négociation des solutions d'aide…).

Par ailleurs, la Mission Locale poursuit son action renforcée en faveur du développement des solutions de qualification des jeunes par l'alternance (contrat d'apprentissage et contrats de professionnalisation) en dédiant un conseiller CIVIS à l'accompagnement de tous les jeunes s'orientant vers cette modalité de formation. Celui-ci aide le jeune dans la définition et validation de son projet d'orientation par le biais de Périodes en Milieu Professionnel, l'accompagne dans ses démarches de recherche de contrat (auprès du Centre d'Aide à la Décision de la Chambre des métiers et/ou directement auprès des employeurs) et assure un suivi dans l'emploi afin de minimiser les risques de rupture prématurée ou de limiter les difficultés périphériques à l'emploi en terme de logement, mobilité, ressources (partenariat avec les accompagnateurs sociaux des CFA). 2011 voit la concrétisation d'une convention de partenariat régionale avec la Chambre de Métiers et l'ARML auxquelles sont associées les 4 Missions Locales de l'Eure.

FORMATION

Le nombre de jeunes entrés sur des formations s'établit à 243, soit 22% des jeunes ayant débuté une situation sur l'année; ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2010 (- 3%), mais il s'agit moins d'une baisse de l'offre de formation que d'un décalage du déroulement des programmes, particulièrement du côté du Conseil Régional.

L'offre de formation développée sur notre territoire, principalement par le Conseil Régional dans le cadre du Programme Régional de Formation, s'établit au travers d'un diagnostic partagé entre tous les opérateurs du service public de l'emploi, à partir des besoins et attentes de la population accueillie par les différents partenaires du Service Public de l'Emploi. Ceux-ci font ressortir d'importants besoins de formation d'insertion (type « Renforcer ses savoirs de base » et «Mobilisation ou construction d'un projet professionnel») ; l'offre du Conseil Régional s'est toujours adaptée à cette particularité en proposant un nombre de places sur cette typologie d'action proportionnellement plus importante que sur le reste de la Région Haute-Normandie.

Les partenaires sont parvenus à développer, avec le Conseil Régional, des propositions d'action au plus proche de certaines populations : les jeunes et adultes les plus en difficulté dans la vallée de l'Andelle, les habitants des quartiers de Louviers ou de Val de Reuil ayant besoin de travailler sur la mobilité.
Ainsi, un effort particulier est consacré aux actions contre l'illettrisme sur le bassin d'emploi, en correspondance avec les difficultés rencontrées par une population jeune, entre autre, très fortement touchée par l'illettrisme. Les actions du Conseil Régional viennent s'ajouter aux places financées par la Direccte dans le cadre des Formations des Compétences Clés développées, là-aussi, sur Louviers, Val de Reuil et Pont St Pierre pour les publics ruraux de la Vallée de l'Andelle. Le sujet de l'illetrisme est aussi apparu, dans une étude sur la formation réalisée par la Maison de l'Emploi de Louviers, comme un facteur caractéristique des populations « chercheurs d'emploi » du territoire et constitue un axe de travail important pour tous les partenaires de cette zone, y compris pour la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Les formations qualifiantes représentent une part de 46% environ des actions menées par le Conseil Régional, dont 20% des places sont délocalisées par rapport au territoire. Les organismes de formation, en lien avec les exigences du Conseil Régional, ont fait beaucoup d'efforts pour territorialiser leur offre de formation et limiter les effets d'une problématique de mobilité très fréquente chez nos publics.

2011, une nouvelle offre de formation du Conseil Régional : LE CONTRAT D'ACCES A LA QUALIFICATION

Ce dispositif doit permettre à des jeunes de moins de 25 ans, n'ayant pas le premier niveau de qualification, d'accéder à une qualification de niveau V (CAP, BP,…), voire de niveau IV sur certains secteurs.

Le dispositif, qui prend la forme d'un Contrat d'Accès à la Qualification, est un parcours global de formation professionnelle comportant 3 phases sans interruption :

1 – une définition de parcours de formation,

2 – une action préparatoire à la phase de qualification,

3 – une qualification proposant une certification de niveau V, voire de niveau IV sur certains secteurs professionnels

- **Les attendus de ce dispositif:**

- Un parcours global qui a vocation à sécuriser le parcours de formation du bénéficiaire

- Une pédagogie personnalisée

- Un suivi individualisé sur l'ensemble du parcours établi en étroite collaboration avec le conseiller Mission Locale du jeune

- Une offre de formation de proximité dédiée au public CAQ

Pour le département de l'Eure, considéré comme 1 seul lot du marché public lancé par le Conseil Régional et concernant 240 places de formation en CAQ, un certain nombre d'organismes de formation, partenaires habituels des Missions Locales dans le cadre du PRDF, ont répondu en groupement à l'appel d'offre, proposant de s'appuyer sur une mutualisation des compétences pédagogiques et administratives de chacun, pour une réponse cohérente et innovante / http://www.hautenormandie.fr/Jeunesse-Formation/Formation-professionnelle/CAQ

Aux formations du PRFP viennent s'ajouter les possibilités d'accès aux Actions de Formation Conventionnées (programme de Pôle Emploi) qui offrent aussi d'intéressantes possibilités de qualification.

La Mission Locale assure un suivi des jeunes et des formations au plus près de leur déroulement en désignant 1 référent par action de formation qui a en charge :

- de mobiliser et suivre le positionnement des jeunes de la structure sur l'action qu'il a en référence,
- de collaborer à tous les processus mis en oeuvre par un organisme de formation dans le cadre de ses recrutements
- de participer aux différents bilans et points de situation nécessaires tout au long de l'action

Chaque année, un conseiller de la Mission Locale assure le suivi de 2 ou 3 actions de formation se déroulant sur notre territoire, sans oublier le suivi nécessaire sur des formations « limitrophes » sur lesquelles des jeunes du territoire peuvent s'inscrire (actions partagées entre plusieurs zones).

AUTRES ACTIONS DU CONSEIL REGIONAL :

- **Les bilans jeunes :** d'une durée maximale de 18h, ils sont déclinés sur 3 modules : évaluation du potentiel professionnel et personnel, observation en entreprise durant 1 à 2 semaines, bilan personnalisé.
- **Les évaluations de niveau de connaissances générales :** d'une durée maximale de 4h, l'ENCG a pour objet de permettre au conseiller de situer le jeune par rapport à des référentiels de formation générale, de manière à identifier son niveau de connaissances en regard de la formation envisagée.

situations démarrées sur la période

Catégorie situation	Type de situation	Situations	%	Jeunes *
Formation	Conseil régional	230	81,4%	195
	Divers	35	12,2%	33
	DRTEFP autres formations	8	2,8%	8
	CAF	5	1,7%	5
	Autres stages (niveau IV,etc..)	4	1,4%	4
	Z – Autre mes.Pôle Emploi(accès emploi)	4	1,4%	4
		286	100,0%	243

Sur la totalité des jeunes entrés en formation, 56% profitent de l'offre du PRFP: c'est un chiffre en baisse de 5%, alors même que le nombre de jeunes entrés en formation a augmenté de 12% par rapport à 2009.

Cette évolution correspond à la poursuite du programme des Contrats d'Accompagnement à la Formation, actions de formation courtes gérées par Pôle Emploi, réservées aux jeunes et financées dans le cadre du Plan Jeunes initié par l'Etat en 2009 pour pallier aux effets de la crise économique sur les jeunes.

La part des formations AFPA n'a pas varié depuis 4 ans et indique qu'elles représentent peu d'opportunités réelles pour des jeunes qui ne constituent pas, jusqu'à présent, un public cible de cet organisme.

Au cours de l'année 2010, partant du constat que les jeunes qui suivent des parcours de formation préparatoire (Valoriser ses capacités ou Construire son projet professionnel) poursuivent assez peu sur des actions qualifiantes, le Conseil Régional a initié une réflexion avec ses partenaires sur une nouvelle forme d'action de formation à destination des jeunes devant se mettre en place en 2011 : le Contrat d'Accès à la Qualification.

CIVIS

En 2005, le programme de cohésion sociale s'est fixé comme objectif d'accompagner 800000 jeunes vers l'emploi durable. L'atteinte de ces objectifs passe, pour les Missions Locales, par différentes actions.

- **La mise en place du Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)**

Le CIVIS est un dispositif d'accompagnement global des jeunes de 16 à 25 ans. Ce programme s'adresse à des jeunes sans emploi, de niveau VI au niveau Bac+2 non validé. Le contrat est conclu pour un an, renouvelable une fois ou plus suivant la situation du jeune. Il ne peut être reconduit au-delà des 25 ans révolus du bénéficiaire. Concernant particulièrement les jeunes sans qualification (niveau VI et Vbis) qui entrent dans le cadre du CIVIS renforcé, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement reconduit jusqu'à l'atteinte de l'insertion dans l'emploi durable ou des 26 ans révolus du jeune.

L'un des intérêts majeurs du CIVIS est de reconnaître les mineurs qui, avant cela, n'émargeaient à aucun dispositif , notamment dans les aides financières pouvant leur être apportées.
Chaque jeune est suivi par un conseiller spécifique dont le rôle est de l'accompagner dans toutes les démarches d'insertion professionnelle et sociale lui permettant d'accéder à un emploi durable au travers de la mise en œuvre d'un parcours professionnalisant. Dans le cadre de cet accompagnement, le conseiller et le jeune disposent d'outils d'aide financière gérés par la Mission Locale : la mise en œuvre de ceux-ci a été pensée de manière à proposer des solutions basées sur la réactivité et sur la proximité avec des besoins et préoccupations locales.

Ce programme, mis en oeuvre dans les Missions Locales depuis 2005, a vu son nombre de jeunes bénéficiaires diminuer pour la 1ère fois en 2011 dans le cadre d'une renégociation des objectifs d'intégration avec la Direccte Haute-Normandie. La Mission Louviers-Val de Reuil-Andelle est passée de 455 bénéficiaires en 2010 à **400 jeunes en 2011**.

- **L'instauration d'une «allocation CIVIS ».**

Elle concerne l'ensemble des jeunes de plus de 18 ans lorsqu'ils n'ont pas d'autres ressources, dans la limite de 1800 € par année de contrat.
Cette allocation est attribuée par le conseiller Mission Locale en fonction des besoins du jeune étudiés avec lui, dans le cadre des démarches qu'il effectue et à la condition qu'il ne bénéficie d'aucune autre ressource. Le versement ne peut-être supérieur à 450 € par mois.

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une allocation en 2011 : **458** soit 89 bénéficiaires de moins qu'en 2010. Cette diminution est à mettre en rapport avec la baisse des objectifs d'entrée dans le programme CIVIS.

Montant global des allocations accordées en 2011 : avec **124 990 €,** nous revenons à des montants équivalents aux années 2009 et antérieures, avec en moyenne, une allocation de 273 € par jeune et par an (contre 400 € en 2010), soit une diminution du montant moyen annuel de l'allocation de 167 € par jeune.

Le montant de **218 745 €** versé **en 2010** correspondait à une action exceptionnelle de l'Etat qui avait souhaité, dans le cadre du Plan de Relance, augmenter de manière importante l'enveloppe financière destinée à ce type d'aide.

Le montant des enveloppes destinées à l'allocation CIVIS est attribué à chaque Mission Locale en début d'année par la Direccte et ne peut pas être dépassé. Ainsi, les conseillers doivent appliquer des règles d'attribution revues à la baisse chaque année et qui ne correspondent plus à ce qui était prévu dans la loi instituant cette aide financière. En 2011, la Mission Locale a utilisé la totalité de l'enveloppe financière qui lui avait été allouée.

- **La constitution d'un Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ)** :

Ce fonds devait permettre aux Missions Locales de développer des actions expérimentales pour faciliter le parcours des jeunes y compris les mineurs : aides à la mobilité, aides à la recherche d'emploi, développement de chantiers écoles ou d'insertion, accès au premier logement, aides alimentaires, actions de dynamisation ou éducatives… Cependant, d'année en année, ce fonds est en constante diminution ; ceci impacte directement à la baisse les actions mises en œuvre par les Missions Locales au bénéfice des jeunes qu'elles accompagnent.

En 2010, le FIPJ « Etat » correspondait à la somme de 27 954€ pour la Mission locale de Louviers-Val de Reuil-Andelle, soit une variation de – 15% par rapport à 2009 et une diminution de plus de la moitié par rapport à 2008 (56 220 €).

En 2011, la Mission Locale a pu présenter des projets d'action pour un montant égal à 19 241 € (-32% par rapport à 2010), la diminution ayant fortement impactée la capacité d'attribution d'aides financières directes destinées à soutenir la mobilité des jeunes dans leur accès à l'emploi ou à la formation, passant de 7000 € en 2010 à 4 000 € en 2011.

L'année 2010 avait été marquée, pour les Missions Locales, par un soutien supplémentaire de la part de l'Etat vis-à-vis de l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'emploi en CIVIS, terriblement et encore plus durablement impactés par les effets de la crise économique qui a éclaté en 2009 et de la destruction importante des emplois.

Ce soutien complémentaire d'une année et concernant les postes de conseillers, s'est poursuivi, pour la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle jusqu'en avril 2011.

Ainsi, l'Etat a mis en oeuvre des actions spécifiques financées dans le cadre d'un **« Plan de Relance »** et qui ont concerné, pour la Mission Locale:

- **le financement de postes de conseillers insertion supplémentaires à hauteur de 2,5 ETP et pour 1 an maximum**

  La Mission locale Louviers-Val de Reuil-Andelle a fait le choix de faire intervenir ces 3 conseillers sur des projets spécifiques et innovants qu'elle souhaitait mettre en oeuvre (voir rubrique « Nos actions » – « Le parcours métiers » et « les clubs de jeunes chercheurs d'emploi ») :

  1/ L'animation et la coordination du projet développé dans le cadre du FIPJ : fiche action « découverte des métiers » – projet de développement d'un processus d'orientation et de choix professionnel pour environ 50 jeunes CIVIS sans projet défini (jeunes niv. VI et Vbis), avec utilisation des techniques de choix liées à l'ADVP, d'une pratique d'activités incluant la découverte de gestes professionnels et de supports de découverte des métiers et formations (visites, PMP…) / 1 ETP

  Cette action est proposée à chaque jeune en situation de recherche d'emploi et/ou formation et sans proposition concrète depuis 3 mois (le conseiller sera aussi en charge de la relance de ces jeunes)

  2/ L' accompagnement des jeunes CIVIS en renfort auprès de 2 conseillers dégagés, pour une partie de leur temps, sur d'autres projets de la ML et la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les jeunes « diplômés » en CIVIS (niv. V et IV) pour dynamiser leur recherche d'emploi et le positionnement sur des offres (mise en place d'un fonctionnement du type « club de chercheur d'emploi »), action développée sur les antennes de Val de Reuil, Louviers et Charleval / 1.5 ETP

- **La possibilité de faire financer de nouvelles actions en lien direct avec l'emploi par un FIPJ « Plan de Relance » : dans ce cadre, notre Mission Locale a travaillé avec celle d'Evreux afin de proposer des actions mutualisées visant l'emploi et la mobilité des jeunes. Ces actions se sont déroulées de juillet 2010 à juin 2011.**

entrées CIVIS

Année	2011																2011	Total
Trimestre	1			1	2			2	3			3	4			4		
Mois	1	2	3	-	4	5	6	-	7	8	9	-	10	11	12	-		
16-17	4	5	8	**17**	5	8	4	**17**	18	14	17	**49**	11	8	1	**20**	**103**	**103**
18-21	29	39	25	**93**	22	20	15	**57**	26	7	25	**58**	22	12	5	**39**	**247**	**247**
22 et plus	9	7	12	**28**	6	2	6	**14**	5	3	7	**15**	2	4	2	**8**	**65**	**65**
Total	**42**	**51**	**45**	**138**	**33**	**30**	**25**	**88**	**49**	**24**	**49**	**122**	**35**	**24**	**8**	**67**	**415**	**415**
%	10,1%	12,3%	10,8%	**33,3%**	8,0%	7,2%	6,0%	**21,2%**	11,8%	5,8%	11,8%	**29,4%**	8,4%	5,8%	1,9%	**16,1%**	100,0%	-

Pour l'année 2011, la Mission Locale devait atteindre un objectif d'entrées dans le dispositif CIVIS de 400 jeunes, dont 55% de jeunes les plus éloignés de l'emploi, de niveau VI et V bis. Même si le nombre d'entrées aura été dépassé de 15 jeunes, nous ne sommes pas parvenus à intégrer autant de jeunes en Civis renforcé (jeunes de niveau VI et Vbis) qu'habituellement car le profil général de notre public évolue vers un nombre plus important de jeunes un peu plus qualifiés .

47% de ces entrées ont concerné un public de niveau IV et V bis (contre 52% en moyenne les années précédentes). Cette typologie de public se caractérise souvent par un fossé très important entre le niveau général des connaissances et compétences qu'il propose et les contraintes et besoins émanant des entreprises dans leurs embauches. Ce pourcentage de CIVIS Renforcés est particulièrement élevé sur

notre territoire (+5 points par rapport à la moyenne départementale et régionale). Il a cependant diminué, depuis 2007, de 10% suite à l'augmentation de la proportion de jeunes inscrits de niveau V et IV consécutivement à la crise économique.

La proportion de jeunes femmes entrées dans le CIVIS est plus importante que celle des hommes : 57,3% contre 42,7%, ce qui est encore supérieur de 2 points par rapport à 2010. Il faut constater que les jeunes femmes entrent plus facilement dans un programme qui suppose la construction, par étapes et objectifs, d'un parcours d'accompagnement de d'élaboration de projet. Elles sont un peu moins directement en prise avec le phénomène de l'intérim qui happe les volontés des jeunes hommes de travailler rapidement, dans l'industrie, et sans trop de qualification ni contraintes.

Les jeunes mineurs restent aussi un public important dans notre accompagnement renforcé (l'un des plus importants de toutes les Missions Locales de Haute-Normandie), même s'il est très compliqué à mobiliser, à orienter…C'est un public qui est encore plus incertain dans ses choix et ses désirs, qui a besoin de temps pour « grandir », besoin de latence et pourtant de durée, d'ancrage, de confiance.

sorties CIVIS

Année	2011																2011	Total
Trimestre	1			1	2			2	3			3	4			4		
Mois	1	2	3	-	4	5	6	-	7	8	9	-	10	11	12	-		
16-17	6	8	4	**18**	-	1	-	**1**	2	1	2	**5**	3	7	11	**21**	**45**	**45**
18-21	30	30	29	**89**	10	27	11	**48**	17	23	30	**70**	57	29	38	**124**	**331**	**331**
22 et plus	34	18	31	**83**	16	22	10	**48**	9	18	23	**50**	30	14	23	**67**	**248**	**248**
Total	**70**	**56**	**64**	**190**	**26**	**50**	**21**	**97**	**28**	**42**	**55**	**125**	**90**	**50**	**72**	**212**	**624**	**624**
%	11,2%	9,0%	10,3%	**30,4%**	4,2%	8,0%	3,4%	**15,5%**	4,5%	6,7%	8,8%	**20,0%**	14,4%	8,0%	11,5%	**34,0%**	100,0%	-

Motif de sortie programme	Sorties	%
Emploi durable	165	26,44%
Non renouvellement	165	26,44%
Abandon du jeune	161	25,80%
Fin de la durée du programme	65	10,42%
Déménagement	56	8,97%
Limite d'âge (26 ans)	11	1,76%
Décès	1	0,16%

Nous constatons, à l'étude des motifs de sortie du dispositif CIVIS pour l'année 2011, qu'un quart des jeunes abandonnent leur accompagnement et ne répondent plus aux différentes relances effectuées par les conseillers référents des parcours : et c'est un phénomène très stable sur les différentes années de déroulement du programme. Il ne s'agit pas toujours de jeunes ayant abandonné toute activité ou recherche d'emploi mais ils peuvent estimer avoir acquis une certaine autonomie ou suffisamment stabilisé leur situation pour pouvoir mener leur suite de parcours par eux-même, sans devoir en référer à une structure.

Les cas de non renouvellement interviennent lorsque le jeune se trouve justement en situation plus favorable pour lui, en situation de parcours de formation qualifiante par exemple, d'emploi très régulier en intérim ou de contrat long en contrat aidé…et qu'il ne souhaite plus, ou ne peut plus, venir rencontrer un conseiller régulièrement. Par contre, le motif de « fin de la durée du programme » indique le nombre de jeunes qui sont parvenus à la fin de leur 2 ans de programme possible, limite maximum pour les CIVIS de niveau V et plus, alors qu'ils n'ont pas encore consolidé leur situation d'insertion professionnelle. Ils poursuivent donc leur accompagnement par la Mission Locale dans un cadre traditionnel, hors dispositif.

Les sorties en « Emploi durable » représentent une proportion qui avait beaucoup diminuée depuis 4 ans, passant de 35% environ en 2007 et 2008, à 23% en 2009 et 20% en 2010, et qui présentent une remontée en 2011 avec plus de 26%. Les effets de la crise économique n'ont cessé de se faire sentir au travers de cet indicateur car, même si les jeunes retrouvent quelques possibilités du côté de l'intérim depuis le dernier trimestre 2010, la raréfaction des contrats durables (plus de 6 mois hors contrats aidés) est restée la règle sur notre territoire. L'augmentation du nombre de contrats durables en 2011 est consécutive à la mise en oeuvre, par les conseillers de la Mission Locale, de la promotion et signature des CIE (Contrats Initiative Emploi) et une action renforcée sur les contrats en alternance. Par ailleurs, le développement des relations durables avec les entreprises amène les conseillers de la Mission Locale à être mieux informés des perspectives d'embauche et être force de proposition pour placer ses candidats.

Cependant, pour illustration de la rareté des contrats de travail proposés en emploi dit « durable » sur le territoire, voici un tableau statistique du Pôle emploi Louviers, à fin mars 2010, 2011 et 2012, concernant la répartition des offres déposées au mois de mars.

Les offres d'emploi disponibles

Nombre d'offres par secteur d'activité	mars 2010	mars 2011	mars 2012
Industrie	34	45	35
> dont durables	23	35	18
Construction	27	29	15
> dont durables	12	19	5
Tertiaire	645	351	345
> dont durables	146	106	127
Bassin de Louviers	707	427	405
> dont durables	182	160	150

Dans ce contexte, la Mission Locale travaille avec les jeunes à leur proposer toutes les solutions d'emploi qui peuvent se présenter à eux, même s'il ne s'agit pas d'embauches à long terme ; l'essentiel pour eux étant d'acquérir les expériences qui feront leur parcours professionnel et leur permettront d'effectuer des choix réalistes et raisonnés.

LE REVENU CONTRACTUALISE D'AUTONOMIE (RCA)

L'expérimentation d'un revenu contractualisé d'autonomie, préconisée par la commission de concertation sur la politique de la jeunesse, a été annoncée par le Président de la République le 29 septembre 2009 et précisée dans l'article 138 de la loi n°2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.

Le revenu contractualisé d'autonomie s'inscrit dans une recherche pragmatique de solutions favorisant l'accès à l'autonomie des jeunes. Le dispositif consiste à proposer aux jeunes en difficulté d'insertion un accompagnement vers l'emploi assorti d'une sécurisation financière pendant cette recherche d'emploi. L'expérimentation vise à tester concrètement un dispositif conçu à partir du diagnostic établi par les acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes. Son objectif est de vérifier que l'absence de préoccupation financière, parallèlement à un accompagnement, favorisent l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des jeunes.

La Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle a été sélectionnée, avec 110 autres ML volontaires et ayant répondu à un appel à candidature national, par le Ministère chargé de la Jeunesse pour expérimenter durant 2 ans un nouveau programme d'accompagnement pour 40 jeunes inscrits à la ML, âgés de 18 à 22 ans et ayant un niveau de qualification inférieur ou égal au Bac.

Le revenu contractualisé d'autonomie a pour objectif d'accompagner le jeune dans son parcours d'insertion vers un emploi durable, au même titre que le CIVIS. Il permet de bénéficier des mêmes droits que le CIVIS, l'allocation prévue dans le cadre du CIVIS étant remplacée par une allocation qui garantit au jeune des ressources de 250€ par mois au moins la première année.

Comme le CIVIS, le RCA concerne des jeunes en recherche d'emploi et souhaitant un accompagnement personnalisé et régulier dans leurs démarches. Il implique le respect d'engagements conclus au moment de la signature du contrat avec le conseiller et il permet d'être éligible à certains contrats de travail aidés et de bénéficier du régime général de la sécurité sociale.

- ***Le RCA, qu'apporte-t'il de plus que le CIVIS?***

- Le RCA dure 2 années (le temps de l'expérimentation et de son évaluation) et, contrairement au CIVIS, se poursuit même après l'accès à un emploi durable ; ainsi, le jeune peut continuer à être suivi par son conseiller et percevoir de nouveau l'allocation mensuelle s'il perd son emploi.

- Le RCA permet de bénéficier chaque mois d'une allocation, à partir du moment où le jeune ne perçoit pas un salaire équivalent à un SMIC à temps plein. En effet, l'allocation peut être versée de manière complémentaire à un revenu partiel ou à une rémunération de formation. La mise en paiement de cette allocation suppose un rendez-vous mensuel avec le conseiller de la ML afin de déclarer les rémunérations perçues et établir le calcul du droit mensuel RCA.

L'évaluation du dispositif est conduite par un évaluateur externe retenu après appel d'offres lancé par la DJEPVA. L'évaluation consiste à mesurer l'attractivité du dispositif et ses effets sur l'accès à l'emploi des jeunes accompagnés. De type qualitatif, le champ d'étude de l'évaluateur couvre le profil et les motivations des jeunes qui adhèrent au dispositif, la gouvernance du dispositif, le contenu de l'accompagnement et son impact sur l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires.

PARRAINAGE

Le réseau de parrainage offre aux jeunes un tremplin vers l'insertion professionnelle et donne aux Parrains/Marraines l'occasion de s'investir dans le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise.

Ces derniers s'engagent à titre bénévole dans cet accompagnement constitué, dans la majorité des cas, d'entretiens individuels visant, à travers une démarche d'objectifs, à une évolution favorable de la situation professionnelle du parrainé(e).
Les conseillers orientent les publics vers le parrainage dans l'objectif :

- De vérifier le projet professionnel
- Ou de reconnaître ses compétences
- Ou de valider, confirmer ou infirmer le projet professionnel
- Ou de viser une embauche durable
- Ou de prévenir une discrimination

entrées (par âge)	
Année	2010
16-17	4
18-21	16
22 et plus	25
Total	45

entrées (par niveau)	
Année	Total
Niveau VI et V bis	3
Niveau V	9
Niveau IV et +	33
Total	45

sorties (par âge)	
Année	Total
16-17	3
18-21	19
22 et plus	30
Total	52

sorties (par niveau)	
Année	Total
Niveau VI et V bis	3
Niveau V	13
Niveau IV et +	36
Total	52

Avec le développement du réseau de parrainage, c'est toute la relation à l'entreprise qui a évolué au sein de la Mission Locale.

Depuis novembre 2005, une conseillère à mi-temps a été embauchée et le réseau n'a alors cessé de s'étoffer. De 12 parrains début 2005, le réseau compte aujourd'hui 52 parrains répartis dans 18 secteurs d'activité différents.

Début 2007, un partenariat a été établi avec le PLIE Seine-Eure dans l'objectif d'afficher une cohérence de réseau sur le territoire vis-à-vis des entreprises ou employeurs susceptibles de participer à cette démarche et des publics inscrits dans le dispositif. Ainsi, aux 49 mesures qui sont partiellement financées par la Direccte pour les jeunes de la Mission Locale, sont venues s'ajouter en 2010, 8 mesures réalisées pour les bénéficiaires du PLIE.

En 2011, face au désengagement partiel de la Direccte dans le financement des mesures de parrainage et l'intérêt pourtant croissant de ce type d'accompagnement pour des jeunes en recherche d'emploi, la Mission Locale a complété son budget d'intervention par une demande de subvention auprès de l'Acse pour 14 mesures visant des jeunes des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, lui permettant ainsi de maintenir son niveau d'intervention en faveur des jeunes.

Le profil des jeunes orientés vers ce dispositif montre que les conseillers utilisent majoritairement le parrainage en direction de jeunes prêts à s'investir dans un projet professionnel de type « emploi direct » ou « formation diplômante », même s'il n'est pas encore totalement validé. L'intervention du-de la parrain-marraine sera justement axée sur la précision des objectifs du jeune et la définition des étapes de parcours à mettre en place, ainsi que sur l'aide à la constitution d'un réseau professionnel ou/et personnel susceptible de favoriser le jeune dans son intégration du marché de l'emploi.

- 74% des jeunes présentent un niveau IV et +
- 55% ont plus de 22 ans
- 66% sont des femmes

Ces quelques chiffres sont légèrement différents de ceux des années précédentes et, contrairement à

l'année 2010, montrent une utilisation du dispositif pour des jeunes plus près de l'emploi, possédant déjà un minimum de bagages scolaires ou/et professionnels qu'ils chercheront à valoriser auprès de leur parrain-marraine.

Les sorties du dispositif du parrainage s'effectuent en moyenne après 4.3 mois d'accompagnement; on retrouvera le délai le plus long (4.8 mois) pour les jeunes de niveau V.

Les sorties se répartissent en 61% en accès à l'emploi (dont les 3/4 sont définis comme « emploi non durable », de moins de 6 mois dans 1 seul contrat) et 17% d'entrées dans une formation qualifiante (soit le double de l'année précédente).

En parrallèle au travail local, l'ensemble des conseillers parrainage se réunissent régulièrement au sein de l'ARML pour échanger sur des pratiques d'accès aux entreprises, des propositions d'offre de service de la part des ML et sur le développement de la communication autour de ce dispositif.

PPAE

Dans le cadre de la convention d'assurance chômage, la mise en oeuvre du « Projet personnalisé d'accès à l'emploi » (PPAE) pour un certain nombre de jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de difficultés sociales, personnelles ou de santé et qui nécessitent un accompagnement personnalisé, est confiée par Pôle Emploi aux Missions Locales.
La Mission Locale de Louviers-Val de Reuil-Andelle a été financée pour accompagner 373 Jeunes dans le cadre du PPAE, s'agissant à 68% de jeunes de niveau V et infra et à 59% de 18-21 ans. Les jeunes orientés vers la Mission Locale par les conseillers Pôle Emploi restent les jeunes les plus en difficulté dans leur parcours d'accès à l'emploi, mais on note cependant, d'année en année, une augmentation de leur niveau scolaire général. Ceci traduit encore la difficulté des jeunes à intégrer le marché de l'emploi, sur un territoire qui voit sa population de demandeur d'emploi augmenter sans cesse.

En 2011, les jeunes ont bénéficié d'un accompagnement qui est passé de 12 mois en moyenne en 2010 à 14 mois, durée de parcours qui a donc augmenté de 2 mois en moyenne, pour la première fois depuis 3 ans. Ce temps d'accompagnement est maintenant supérieur de 6 mois aux durées enregistrées avant la crise économique de 2009.

entrées (par âge)

	Total	dont financ.	part financ.
16-17	**54**	36	67%
18-21	**337**	219	65%
22 et plus	**151**	119	79%
Total	**569**	373	70%

entrées (par niveau)

	Total	dont financ.	part financ.
Niveau VI et V bis	**163**	86	58%
Niveau V	**238**	167	73%
Niveau IV et +	**168**	120	76%
Total	**569**	373	70%

sorties (par âge)

Année	Total
16-17	27
18-21	298
22 et plus	260
Total	583

sorties (par niveau)

Année	Total
Niveau VI et V bis	173
Niveau V	258
Niveau IV et +	151
Non Précisé	1
Total	583

On constate en 2011 que 22% des jeunes suivis sortent du dispositif pour une reprise d'emploi, c'est-à-dire 20% de moins qu'en 2008 et 32% de moins qu'en 2007 : ceci est à mettre en lien avec les difficultés d'emploi sur le territoire depuis 4 ans et une reprise lente des possibilités des contrats intérimaires et CDD, alors même que ceux-ci assurent la très grande majorité des mises à l'emploi de notre territoire pour cette tranche d'âge.
Les autres motifs de sortie du PPAE recouvrent, sous les appellations «Radiation Pôle Emploi» et «Abandon du jeune», des réalités de situation qui vont de la reprise d'une activité (formation, emploi…) à une évolution de leur situation personnelle (déménagement, maternité…) que les jeunes ne signalent ni à Pôle Emploi ni à la Mission Locale.

MOBILITÉ

On constate que les personnes qui possèdent le permis de conduire (40% des jeunes vus en entretien en 2011) ont pour principal objectif de posséder rapidement une voiture pour rendre effectives leurs possibilités de déplacement (33% des jeunes « possèdent » une automobile ou, tout au moins, ont la possibilité d'en utiliser une).
Cependant, il faut constater que les jeunes de plus bas niveaux de formation ont moins souvent leur permis de conduire et encore moins fréquemment, un véhicule disponible. C'est très souvent le coût de l'examen du permis de conduire qui freine la passation. Les conseillers sont aussi confrontés à des situations d'impossibilité de souscrire à un contrat d'assurance, de réparer une voiture en panne, voire d'acheter de l'essence pour pouvoir rouler. Le recours aux aides financières peut alors se révéler utile.
L'offre de transport en commun est tout à fait intéressante et représente un atout essentiel concernant les 2 pôles urbains de Louviers et Val de Reuil. Elle se décline principalement sur et entre ces 2 zones urbaines par :

- l'accès à une gare SNCF sur la ligne Paris-Rouen
- un réseau de transport interurbain (Transbord) et transport à la demande (Flexibus)
- une ligne de transport régional de la CNA (Rouen-Evreux)

Cependant, des problèmes de «mobilité psychologique» subsistent chez un grand nombre de jeunes de l'une ou l'autre ville qui ne se rendent pas sur la ville voisine. Ceci représente un axe de travail important pour les conseillers et leurs partenaires de la formation de manière à apprendre aux jeunes leur environnement géographique et la mobilité qui en découle, à rendre plus spontané et automatique le réflexe de déplacement.
Par contre, dès que l'on sort de cet environnement urbain pour regarder de plus près les zones rurales et si l'on excepte les villages adhérents à la CASE qui peuvent bénéficier du système de transport à la demande Flexibus, il n'existe plus aucun moyen de transport en commun de proximité (cantons d'Amfreville la Campagne, de Fleury sur Andelle, de Lyons la Forêt et un certain nombre de villages des cantons de Pont de l'Arche ou Louviers).
Grâce aux financements de partenaires (FAJ, CG, CASE, PLIE), la population peut avoir accès, sous certains critères, à la location de mobylettes et à un système de transport à la demande visant l'accès à l'emploi et assurés par l'association IFAIR, située sur Louviers. Il s'agit là d'une solution bien utilisée par les jeunes hommes, principalement, dans le cadre d'un accès à l'emploi ou à la formation.

moyens de locomotion

	Femme					Homme					Total	
	16-17	18-21	22 et plus	Total	%	16-17	18-21	22 et plus	Total	%	-	%
Transport collectif	140	300	154	594	50,9%	108	239	120	46	43,9%	1061	47,6%
Automobile	2	234	195	431	37,0%	6	163	144	313	29,4%	744	33,4%
Cyclomoteur et Moto	10	19	11	40	3,4%	39	70	20	129	12,1%	169	7,6%
Aucun	10	31	14	55	4,7%	15	38	44	97	9,1%	152	6,8%
Vélo	10	26	5	41	3,5%	15	29	8	52	4,9%	93	4,2%
Autre	4	-	1	5	0,4%	1	1	1	3	0,3%	8	0,4%
Reprise Parcours 2	-	-	-	-	-	2	-	-	2	0,2%	2	0,1%
Total	176	610	380	1166	100,0%	186	540	337	1063	100,0%	2229	100,0%

LOGEMENT

Majoritairement (62%), les jeunes que nous accueillons sont encore hébergés par leurs parents, même si ce n'est pas toujours sans soucis car ils peuvent représenter une charge pour des familles elles-mêmes en situation précaire. Ceux qui bénéficient de logement locatif autonome, c'est-à-dire 23% se retrouvent, pour un certain nombre d'entre eux, rapidement en situation d'impayé, voire d'endettement. Les conditions de revenus sont beaucoup trop précaires, pour beaucoup d'entre-eux, pour satisfaire aux obligations économiques régulières liées au logement autonome. Par ailleurs, notre territoire se caractérise par un nombre important de jeunes (15%) en situation de logement précaire et qui trouvent une solution d'hébergement par les organismes (foyers), ou utilisent la solidarité des copains (très fragile). Dans quelques cas, qui restent exceptionnels sur notre zone, ils ont pu, avant de venir nous voir, avoir recours à une voiture, à des cages d'escalier, pour dormir.

Dans ces conditions, le partenariat entre la Mission Locale et les Foyers Jeunes Travailleurs, le CHRS de l'Armée du Salut et les services sociaux de la zone (Conseil Général de l'Eure et CCAS des communes) est essentiel et participe à trouver des solutions adaptées à chaque situation difficile.

hébergement

	Femme					Homme					Total
	Avec conjoint avec enfant(s)	Avec conjoint sans enfants	Sans conjoint avec enfant(s)	Sans conjoint sans enfants		Avec conjoint avec enfant(s)	Avec conjoint sans enfants	Sans conjoint avec enfant(s)	Sans conjoint sans enfants		
hébergé par parents	8	18	23	586	46,4%	5	5	8	717	53,6%	1370
logement autonome	68	86	61	161	74,3%	26	25	6	73	25,7%	506
hébergement précaire *	2	18	5	101	47,7%	3	5	5	125	52,3%	264
Autres		4	1	23	32,6%	2	4	2	52	67,4%	89
Total	79	126	90	871		36	39	21	967		2229
%	6,8%	10,8%	7,7%	74,7%	100,0%	3,4%	2,0%	2,0%	91,0%	100,0%	-

situation familiale

	Femme				Homme				Total	
	avec enfant(s)	sans enfants	Total		avec enfant(s)	sans enfants	Total			
Célibataire	87	858	945	48,9%	21	966	987	51,1%	1932	86,7%
Marié(e)	22	32	54	83,1%	6	5	11	16,9%	65	2,9%
Vie maritale	53	90	143	69,1%	30	34	64	30,9%	207	9,3%
Divorcé(e)	2	8	10	90,9%	-	1	1	9,1%	11	0,5%
Pacs	4	4	8	100,0%	-	-	-	-	8	0,4%
Séparé(e)	1	5	6	100,0%	-	-		-	6	0,3%
Total	169	997	1166		57	1006	1063	-	2229	-
%	14,5%	85,5%		100,0%	5,4%	94,6%		100,0%	-	-

AUTRES DISPOSITIFS

Le dispositif du Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE), mis en oeuvre par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure dans le cadre d'un appel d'offre pour les années 2011 à 2013, doit permettre à 34 nouveaux jeunes d'être accompagnés par la Mission Locale dans le cadre de ce dispositif ayant pour objet de conduire des personnes en difficulté d'accès à l'emploi à un emploi stable et durable ou à une formation qualifiante. Ainsi, pour la période correspondant à l'année 2011 et dans le cadre d'un démarrage du marché au 1er juillet 2011, parmi les 18 intégrations réalisées, 8 sont comptabilisées au titre de ce marché.

Résultats 2011:

Au total, ce sont 69 jeunes qui ont été orientés vers le PLIE avec la répartition suivante:

- 23 jeunes n'ont pas été retenus pour intégrer le dispositif; il est à noter que la plupart des refus de la part de la commission correspond à des situations face à l'emploi non conformes aux critères établis d'entrée dans ce dispositif (le parcours PLIE n'étant pas adapté à leur problématique ou prématuré, ou encore les jeunes ont trouvé des situations emploi ou formation avant la fin de leur période probatoire).
- 26 jeunes de l'année 2010 bénéficient toujours d'un accompagnement,
- 2 jeunes sont en période probatoire (fin d'année 2011),
- 18 jeunes ont été retenus et ont intégré le PLIE à la fin de l'année 2011, via la commission (dont 8 comptant pour le nouveau marché)

De plus 20 jeunes sont sortis en 2011 pour différents motifs (voir ci après). A la fin de l'année 2011, 24 jeunes bénéficient toujours d'un suivi.

Etapes d'insertion mises en oeuvre

2011	Nombre de jeunes ayant bénéficié
Accompagnement professionnel	44
Aides (à la mobilité, santé, subsistance…)	14
CDD<6 mois	17
CDD>6 mois	10
CDI	5
Espace Ressources	44
Formation qualifiante	7
Mission intérim	11
Suspension	7*

* *Remarque : 1 personne est sortie du PLIE pour déménagement (sortie neutre), 1 a abandonné, 2 ont été réorientées vers des dispositifs plus appropriés et 3 ont été exclues (sorties négatives).*

La proposition faite à des jeunes repérés en situation d'illettrisme et de difficulté de lecture lors de la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** d'être orientés, par le Service National, vers la Mission Locale, a concerné 3 jeunes de notre zone. L'objectif de cette collaboration, instituée sur le plan national, est de leur proposer un appui en lien avec les difficultés repérées.

L'objectif des conseillers qui reçoivent ces jeunes est de poser un diagnostic de situation plus large que les tests passés lors de la JAPD et de proposer :

- des orientations de formation pour travailler sur les déficits repérés dans les savoirs de base
- des outils adaptés pour mettre en œuvre un parcours d'insertion professionnelle

Un bilan annuel est réalisé avec le Service du Bureau National de manière à coordonner nos actions respectives et à établir un bilan des orientations.

Nous constatons une très nette diminution, d'année en année, du nombre de jeunes orientés vers la Mission Locale par ce dispositif (-60% en 2 ans) : est-ce le signe d'un recul du nombre de jeunes repérés en situation de difficulté par rapport à la lecture, une diminution du nombre de jeunes de cette tranche d'âge déscolarisés ou une inflexion liée à une baisse démographique dans cette tranche d'âge?

Dans le cadre de la convention signée entre la Mission Locale et le **Centre de détention de Val de Reuil**, 35 jeunes détenus (chiffre stable par rapport à 2010), âgés de moins de 26 ans et libérables ou permissionnables, ont été accueillis lors de la permanence d'un conseiller, afin de travailler à leur réinsertion sociale et professionnelle. Cette intervention a permis de mettre en œuvre, au sein du centre de détention, des moyens d'information par le biais du parrainage, entre autre, de manière à faire valider certains projets de formation.
D'autre part, en 2010, la Mission Locale avait proposé au SPIP une nouvelle forme d'intervention auprès des jeunes détenus en réalisant des ateliers d'orientation : 3 sessions avaient été réalisées avec 5 à 6 jeunes détenus présents sur chaque session. Il n'a pas été possible de renouveler cette action qui avait pourtant donné de très bons résultats en terme de dynamique des personnes et de réappropriation de leur devenir.
Ces ateliers prennaient appui sur un outil pédagogique issu de la démarche éducative d'orientation, « EXPLORAMA » des éditions Qui Plus Est, dont les objectifs sont :

- Diversifier ses représentations du monde du travail
- Réfléchir à son projet

Ces ateliers proposaient une expression sur les représentations qu'ont les jeunes du monde du travail. Les outils utilisés étaient donc « Explorama », un photo-langage basé sur les environnements et les gestes professionnels.
Les modalités d'intervention collectives prévoyaient 1 session avec un déroulement sur 5 demi-journées. A ces demi-journées d'exploration collective de choix professionnels pouvaient s'ajouter des entretiens individuels avec des parrains du réseau de parrainage de la Mission Locale (au sein du centre de détention), des participations à des journées de découverte des métiers (sous réserve de l'acceptation du juge pour droit de sortie). Les sessions se concluaient par un bilan systématique avec le groupe de jeunes et les conseillers du Service de Probation et d'Insertion Professionnelle (SPIP) référents de la suite du parcours : remise d'un document de synthèse au référent et d'un document « bilan » pour le jeune.

Le dispositif **Parcours Vacances** constitue un outil d'intervention original pour améliorer l'accès à la mobilité et à l'autonomie chez les jeunes de 16 à 25 ans engagés dans un parcours d'insertion.
Par l'intermédiaire d'une aide au départ en vacances, le dispositif propose aux conseillers d'inscrire les jeunes dans une démarche de projet et de les accompagner dans la préparation de leur séjour. Ces jeunes acquièrent ou développent ainsi des savoir-faire et des compétences transposables dans leur vie quotidienne : organisation, anticipation, construction et gestion d'un budget, présentation de soi, etc…
L'organisation du séjour, mais aussi l'accès aux vacances et à un temps de repos participent donc de l'insertion socioprofessionnelle.
L'aide financière accordée par le dispositif, géré sur le plan national par l'association Vacances Ouvertes, est attribuée sous forme de chèques vacances pour un montant de 180€.
Ce dispositif mis en place pour la première fois en 2007 à la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle a permis, en 2011, à 12 jeunes de partir quelques jours en vacances pendant la période estivale.
L'expérience a été complétée, pour la seconde année, par une collaboration avec le CCAS de Val de Reuil afin de faire bénéficier d'un projet similaire dans ces objectifs à des jeunes de cette ville, volontaires pour organiser un séjour autonome : 12 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une bourse au départ en présentant, à une commission de suivi du dispositif, des projets construits en fonction d'un certain nombre d'objectifs et de critères de déroulement similaires à ceux proposés dans le cadre de Parcours Vacances.
D'autres partenariats se développent autour de cet outil éducatif que peut être le « départ en vacances », particulièrement avec le Centre Social Pastel, à Louviers et la constitution d'un réseau de partenaires oeuvrant sur le champ du développement personnel et familial dans le cadre des projets de loisirs-vacances.

LES AIDES FINANCIERES MOBILISEES EN FAVEUR DES JEUNES

Le **Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)** est un fonds d'aides financières visant à répondre à l'urgence sociale et à favoriser la démarche d'insertion sociale et professionnelle dans le cadre de demandes ponctuelles.
Pour la Mission Locale, 55 295€ d'aides financières ont été accordées par le biais du FDAJ (somme quasi identique par rapport à 2010) et ont concerné 196 dossiers de demandes (pour 219 dossiers présentés - 23 refusés). En moyenne, les jeunes ont bénéficié d'aides financières à hauteur de 282€ par personne,

ce qui représente une augmentation de 10€ entre 2010 et 2011.
Le nombre très important de dossiers d'aides sollicitées induit, pour les conseillers, une charge de travail significative dans le cadre des entretiens car les dossiers de demande d'aides exigent un travail de montage et de suivi important.
Les principales difficultés constatées et mobilisant la très grande majorité des aides concernent l'instabilité des ressources à laquelle les jeunes doivent faire face et donc leur difficulté à assumer durablement des besoins quotidiens de base tels que « se nourrir », « se loger », « se soigner » et « se déplacer», sachant que la mobilité dans le cadre du FDAJ est, dans la grande majorité des cas, en lien direct avec un accès à l'emploi ou à la formation.
La répartition des besoins des jeunes exprimée au travers des demandes adressées au FDAJ se fait selon les modalités suivantes :

	Nombre d'aides attribuées 2010	%	Nombre d'aides attribuées 2011	%	Variation
Mobilité	93	46%	104	53%	+ 7%
Subsistance	65	32%	48	24%	- 8%
Formation	23	11%	15	8%	
Logement	17	8%	18	9%	
Autres	3	1%	3	2%	
Accès à l'emploi			8	4%	
TOTAL	**201**		**196**		

Les demandes intégrées au secteur « mobilité » recouvrent des besoins de déplacement (souvent sur des formations ou de l'emploi dans le cadre des démarrages, en attente des premiers versements de salaire ou rémunération), d'assurance, de réparation ou d'achat de véhicule, et, pour plus d'un tiers des demandes, d'une aide au financement des permis de conduire. Cette année, la demande de mobilité s'est trouvée légèrement augmentée en raison de la diminution de l'enveloppe FIPJ destinée à cet objet.
Le recours au FDAJ pour des motifs de subsistance alimentaire reste significatif d'une année sur l'autre, bien que le nombre de demandes ait diminué en 2011, et correspond à un indicateur de précarité des jeunes sur la zone de la Mission Locale.

LE MICROCREDIT

Si en 2010, 16 dossiers avaient pu être montés avec 11 acceptés, seulement 6 dossiers ont été montés en 2011 et 4 acceptés par les Banques partenaires. La demande principale reste toujours l'achat d'un premier véhicule qui doit venir aider le jeune dans sa recherche d'emploi en augmentant ses possibilités de mobilité (dans l'espace et dans les horaires).
Cette diminution de moitié de la demande de recours au crédit est indiscutablement liée au manque de ressources des jeunes durant cette année: en effet, encore moins que d'habitude, ils ont pu justifier d'un minimum de ressources financières (souvent liées aux missions intérimaires) qui auraient pu les aider à prendre en charge un crédit.
Afin de développer cette solution de financement particulièrement adaptée aux jeunes, le réseau des Missions Locales envisage de former tous les conseillers volontaires au montage et accompagnement du microcrédit personnel de manière à augmenter leur palette de solutions financières à proposer aux jeunes dans le déroulement de son parcours. Ces actions de formation et de développement de l'outil débuteront en 2012 pour la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle.

Les besoins de formation identifiés par les Conseillers, lors de leurs entretiens d'orientation avec les jeunes, ne trouvent pas systématiquement de réponse adaptée dans la région au moment opportun. La recherche de solution à ces demandes de formation non standard est alors engagée en faisant appel à un dispositif de financement du Conseil Régional, les **«Aides Individuelles à la Formation»**, et à des financements complémentaires à négocier au cas par cas (FDAJ,PLIE…).
12 jeunes ont fait une demande d'aide individuelle à la Formation par l'intermédiaire de la Mission Locale.

Sexe	Intitulé de formation	Ville	Réponse
F H	BPJEPS « équitation »	La Haye Malherbe Surville	Refus
H	BTS opticien	Ecouis	En attente
H H	Agent de protection rapprochée	Louviers Le Vaudreuil	Refus Accord
H	BP Éducateur canin	Vraiville	Accord
F	Certificat de toiletteur canin	Le Gros Theil	Accord
F	DNSP	Le Vaudreuil	Accord
F	Croupière	Louviers	Refus
F	BP esthétique cosmétique	Pîtres	Refus
H	Cycle professionnel musicien	Louviers	Accord

Le dispositif **«Chéquiers Région Transport»**, financé par le Conseil Régional, est destiné à faciliter les déplacements des Hauts-Normands demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, à l'intérieur de la Région Haute-Normandie. Les personnes ne peuvent se voir attribuer qu'un seul chéquier dans l'année.
127 jeunes, soit une augmentation de 24% par rapport à 2010, ont pu bénéficier d'un Chéquier Région Transport en 2011. L'utilisation la plus fréquente du chéquier concerne des actions de recherche de formation ou d'emploi, des entretiens d'embauche, la réalisation de Période ou Évaluation en Milieu de Travail, la réalisation de stages dans le cadre de formation.

VAE

Le point Relais Conseil Validation des Acquis de l'Expérience Louviers-Val de Reuil

En 2010, la Mission Locale a répondu à un appel d'offre à Marché Public passé par le Conseil Régional en vue de la labellisation des Points Relais Conseil de la Validation des Acquis de l'Expérience et a été retenue pour développer les permanences d'accueil de ce dispositif sur les zones Louviers-Val de Reuil sur 3 ans (2010-2012). Elle a été retenue pour sa connaissance en matière de conseil, d'orientation et d'analyse de l'activité professionnelle.

La Validation des Acquis de l'Expérience

La Mission locale a développé un accueil permanent et gratuit des publics (jeunes et adultes, quelque soit la situation professionnelle) sur les antennes de Louviers et Val de Reuil, ainsi que des permanences mensuelles sur Charleval et Pont de l'Arche.
Le public en recherche d'information se déplace majoritairement sur Val de Reuil (61% de l'accueil sur cette antenne) et concerne, au total 157 personnes pour l'année 2011, dont 67% sont des femmes (+ 7% par rapport à 2010).

Répartition par tranche d'âge

	- de 25	25-29	30-44	45 et +	Total
PRC LOUVIERS	2	6	36	17	61
PRC VAL DE REUIL	11	12	38	35	96

Répartition par niveau

	niv 1 & 2	niv 3	niv 4	niv 5	niv 6	Total
PRC VAE	8	17	30	58	17	157

situation professionnelle

	CDD	CDI	DE	interim	autre
PRC VAE	14	66	71	4	2

Préconisations

	bilan de compétences	formation	VAE vers 1 certificateur	VAE vers plusieurs certificateurs	autre
PRC VAE	6	13	64	67	6

Les qualifications les plus concernées par cette demande de VAE visent les secteurs du « Sanitaire et Social » , du « Tertiaire » (administration et commerce), de la « Logistique-transport » et quelques uns, aussi, relatifs aux diplômes de la Jeunnesse et des Sports.
En parallèle de l'accueil du public, le PRC VAE a collaboré avec la Maison de l'Emploi et de la Formation à l'information des employeurs et de leurs services désireux de mieux connaître ce dispositif afin de valoriser la démarche auprès de leurs salariés. Dans ce cadre, les conseillers du PRC ont rencontré à la fois des Responsables d'encadrement et des Chefs d'entreprises et des salariés.

NOS ACTIONS PHARE

Mise en Oeuvre du Tutorat partagé dans le cadre des CUI-CAE

Fin 2009, les Missions Locales, au même titre que Pôle Emploi, sont habilitées à prescrire et signer les contrats aidés que sont le CUI-CAE et CUI-CIE. La spécifité du CAE est d'impliquer un peu plus les employeurs et le prescripteur dans des actions d'accompagnement afin d'augmenter les chances d'un retour à l'emploi durable pour le jeune : actions de formation, périodes en immersion professionnelle, accompagnement sur la définition du projet professionnel.

Au niveau régional le groupe de travail composé des Chargés Relation Entreprise des Missions Locales a poursuivi un travail sur la création d'outils de communication (le guide du Tutorat partagé) et a participé à l'organisation de la journée d'information Régionale du 6 octobre sur le Tutorat Partagé.

En interne, un kit du CUI a été créé, composé d'un « Mode d'emploi employeur », d'un « mode d'emploi jeune », de la fiche « Attestation de compétences/Bilan CUI », du « livret de compétences » et du « guide du tutorat partagé ».

25 mars – FORUM METIERS ROMILLY SUR ANDELLE

Bien que ce forum concerne en très grande majorité des jeunes scolaires, comme chaque année la Mission Locale est inscrite dans le groupe de travail pour la mise en oeuvre de ce forum avec entre autre la mise à jour du site internet qu'elle a créé pour cet évènement : www.forumgivape.fr

Pour sa 10ème édition, ce sont plus de **900 jeunes** qui ont fréquenté ce forum métiers avec ces 58 **participants**.

6 avril - RALLYE ENTREPRISES et 10 mai - THEATRE FORUM

Pour un grand nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale la question de l'orientation et du choix du métier se pose très vite. Faire tomber les représentations des métiers, élargir les choix professionnels, découvrir des environnements professionnels est la première étape à mener avant de parler de projet professionnel. En complément des Périodes en Milieu Professionnel ou des forums métiers, la visite d'entreprises reste un outil pertinent pour faire changer le regard des jeunes sur les réalités des métiers et de l'organisation d'une entreprise.

Cette année, le Rallye Entreprises s'est construit en partenariat avec la Mission Locale du Pays d'Evreux et Eure Sud et l'UIMM de l'Eure. Afin d'être dans une cohérence de territoire, nous avons fait le choix de le mener dans la semaine de l'industrie.

31 jeunes (dont 6 filles) ont participé à la journée du 6 avril répartis en 6 équipes de 5 encadrées par un conseiller de la Mission Locale **12 entreprises** ont accepté d'ouvrir leur porte à ces jeunes dans l'objectif de leur faire découvrir leurs métiers :

SEPI à Pinterville – SCHNEIDER ELECTRIC au Vaudreuil – FT CONCEPT aux Damps – MODELAGE FASQUELLE à Louviers – CENTAURE à Romilly sur Andelle – MILTON ROY EUROPE à Pont Saint Pierre – MATZ SA à Gravigny – BOLMIN à Evreux – AMG au Grossoeuvre – TEAM RESEAU à Guichainville – SFTL à Evreux – LORIN à Verneuil sur Avre.

Dans ce cadre, chaque équipe avait à réaliser un reportage photos qui a donner lieu, un mois plus tard, à une présentation sous forme d'exposition.

le 10 mai, après avoir exposé leur travail, les jeunes ont participé à un Théâtre Débat animé par la Compagnie Entrée de Jeu, qui cette année visait à faire réfléchir et réagir sur la question « C'est quoi un jeune motivé ? ».

16 juin – COCKTAIL POUR L'EMPLOI

Réalisée en collaboration avec la Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud et L'UIMM de l'Eure l'objectif de cette opération était de faciliter la rencontre entre des employeurs et des jeunes en recherche d'emploi. **43 jeunes** ont participé à ce temps de rencontre (9 pour la Mission Locale de Louviers et 34 pour celle d'Evreux) et ont pu rencontrer **13 professionnels partenaires** (UIMM, AFPI, CAPEB, Chambre des Métiers, Agences d'intérim, Ecole de commerce d'Evreux, ASAVPA, Ecotri, GEIQ BTP…)

Suite à cette rencontre, 22 jeunes ont eu une situation emploi, et 8 une situation formation.

4-5 novembre – 1er MEETING DE L'EMPLOI

La Mission Locale au même titre que Pôle Emploi, la MEF et la CCI a été associée au groupe de travail pour la préparation de ce 1er meeting de l'emploi sur notre territoire – Nous avions évoqué la difficulté de mener un tel projet sur deux jours en terme de communication, et de part la disponibilité des participants à solliciter. En effet, un certain nombre de jeunes se sont déplacés le vendredi mais il nous a été impossible de faire un comptage car la journée emploi était avant tout prévue le samedi où nous tenions un stand.

09 décembre - LES ASSISES DU PARRAINAGE

Une des thématiques abordée cette année était « les réseaux sociaux, vers un usage professionnel » . A ce titre nous avions donc décidé de mobiliser des jeunes parrainés sur la préparation de cette thématique. **5 jeunes de la Mission Locale** ont donc participé à cette préparation sur 4 journées, encadrés par Moïse Gomis de la Radio HDR. L'enjeu était pour eux de lancer la page facebook de l'ARML et de présenter aux équipes des Missions Locales présentes quelle était leur utilisation des réseaux sociaux, tant au niveau personnel que professionnel.

LE DECROCHAGE SCOLAIRE

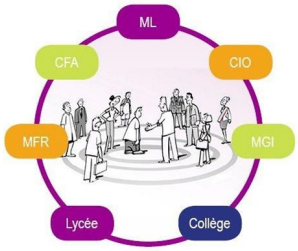

agir pour tous les jeunes

Depuis avril 2011, l'Etat a mis en place un dispositif de repérage et de suivi des élèves de plus de 16 ans, sortis du système scolaire sans qualification : ce dispositif est organisé dans le cadre de plateformes locales partenariales et piloté par le Rectorat.

Depuis cette date, sur notre zone, la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires qui couvre le Bassin Education Formation de Vernon-Louviers et est composée des 2 CIO, des 2 Missions Locales, de la Mission Générale d'Insertion et de la Chambre des Métiers, fonctionne effectivement et s'attache à établir un lien avec les jeunes de plus de 16 ans qui sont repérés par un système informatique national (SIEI RIO) comme étant sortis du système

scolaire sans qualification. Les coordinations locales de ces plateformes ont été confiées par le Rectorat, et conformément à ce que prévoyait la circulaire de mise en place, aux directions de CIO ou de Missions Locales.

Pour la plateforme de Louviers-Vernon, la coordination locale a été confiée à la directrice de la Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle.

L'objectif commun à tous les partenaires de la plateforme est de proposer aux jeunes qui auront pu être contactés des solutions d'information, d'orientation et d'accompagnement pour la mise en oeuvre d'un parcours d'insertion socio-professionnelle le plus adapté à leur situation. Pour atteindre cet objectif, il est important de mobiliser les partenaires en lien avec les jeunes et leurs offres de service afin de répondre aux besoins des jeunes « décrocheurs » de la manière la plus pertinente.

Les missions de la plateforme de repérage et de suivi:

▪ Améliorer le repérage des jeunes et réduire leur délai d'errance en renforçant les coopérations entre les différents réseaux de formation initiale et d'insertion

▪ Rendre plus lisible l'offre de formation, d'accompagnement et d'aide à l'insertion de l'ensemble des partenaires

▪ S'appuyer sur le réseau de la plate-forme pour une meilleure compréhension de la situation du jeune et permettre sa remise en projet

▪ Élaborer des actions et des réponses adaptées au profil des jeunes décrocheurs du territoire.

Dans le cadre des 2 premières campagnes de repérage des élèves (nov. 2011 et avril 2012) et pour **la zone de Louviers-Val de Reuil**,

- 334 jeunes ont été signalés, sur la liste émanant de RIO, comme ayant décroché du système scolaire sans qualification (avec parfois une fin de scolarité en juin 2009), dont 53 ayant « décroché », ou ne s'étant pas réinscrits à la rentrée, entre sept. 2011 et février 2012
- de manière schématique, 40% sont sortis de classe de 3ème (mais beaucoup ont des solutions effectives, très souvent en apprentissage) – 30% ont quitté une filière professionnelle (forte problématique d'orientation) – 20% arrêtent leur scolarité après une classe de terminale qui n'a pas abouti au diplôme
- 198 jeunes se sont inscrits à la Mission Locale et/ou à Pôle emploi
- 136 ont été contactés par courrier ou téléphone afin de vérifier leurs situations professionnelles et ont été invités à prendre RDV avec le CIO, la Mission Locale ou la Chambre des Métiers pour les accompagner suivant leurs besoins; 26 jeunes ou parents ont répondu, en signalant, la plupart du temps, une situation d'emploi ou de scolarité
- 6 réunions d'information collectives ont été organisées en déc. 2011 afin de proposer aux jeunes non inscrits à la ML d'entrer dans le programme d'accompagnement réservé aux décrocheurs : l'ANI (Accord National Interprofessionnel – avril 2011); 16 jeunes se sont présentés et 9 ont accepté d'intégrer ce dispositif
- 3 réunions d'information et de concertation avec les chefs des établissements de la zone ont été organisées, afin de s'assurer de leur collaboration dans la mise à jour des informations sur les élèves ayant quitté leur établissement ; 13 chefs d'établissement invités – 9 présents

Quelques remarques concernant le fonctionnement de la plateforme :

- le système informatique (SIEI RIO) créé pour aider à la « gestion » de la liste des élèves repérés comme décrocheurs, ainsi que le système d'information sur les dossiers des élèves en établissement scolaire (SDO), méritent encore de très nombreuses opérations d'évolution afin de rendre plus fiables les listes qui émanent 3 fois par an de RIO. En effet, beaucoup de jeunes ayant des situations hors académie, sur des parcours scolaires spécifiques (sport-étude, établissements spécialisés, scolarisation à l'étranger, apprentissage hors département…), sont inscrits sur cette liste alors même qu'ils bénéficient de situations stables.

- le système RIO est sensé aller rechercher les situations des jeunes dans les logiciels de suivi des établissements scolaires (collèges et lycées de l'Education Nationale, de l'Education privée sous contrat, du Ministère de l'Agriculture), des Centres de Formation des Apprentis, des Maisons Familiales et Rurales, afin de repérer si des élèves sortant d'un établissement se sont inscrits dans un autre. Le système RIO est encore trop peu fiable (particulièrement pour aller rechercher les informations hors académie) et les logiciels des établissements cités encore très inégalement utilisés pour assurer le suivi des dossiers des élèves.

- l'information de tous les partenaires des champs socio-éducatifs, emploi-formation, jeunesse sur le fonctionnement de la plateforme est essentielle de manière à ce que chacun comprenne bien les collaborations multi-partenariales qu'il est possible de mettre en place et les actions qui peuvent en découler, mais aussi les limites du système tel qu'il est proposé actuellement. Pour notre zone, ces réunions auront lieu en septembre 2012.

- nous constatons d'ores et déjà que les jeunes qui restent effectivement signalés comme ayant décroché du système scolaire correspondent, pour une très grande majorité d'entre eux, aux jeunes que les Missions Locales accueillent depuis toujours dans leurs « 1ers accueils ». L'information supplémentaire qui leur est donnée au travers des courriers et des appels téléphoniques, lors de la « gestion » de la liste issue de RIO, permet sans doute qu'ils s'inscrivent dans nos structures un peu plus vite qu'ils ne l'auraient fait en temps normal.

PROJETS

2012/2013 - PARCOURS METIERS

Nous avions expérimenté en 2010 et 2011, dans le cadre de financement FIPJ, un projet innovant de détermination de choix professionnel pour les jeunes de très petit niveau de qualification sans projet professionnel : **le Parcours métiers /** voir rapport d'activité 2010

Si ces ateliers ont pu démontrer leur pertinence en vue de travailler l'orientation, le projet d'un jeune et l' affirmation de soi, ils se sont adressés à des jeunes qui étaient encore éloignés de l'emploi. L'orientation « mise à l'emploi directe » prise par la Direccte sur les ateliers FIPJ, ainsi que la fin de l'enveloppe budgétaire « Plan de Relance » qui nous avait permis de financer 1 poste de coordinateur, nous a amené à rechercher d'autres solutions de financement et nous avons déposé une demande de subvention pour ce projet auprès du FSE. Il sera développé sur 2 années (2012/2013) et débutera dès que nous aurons obtenu une réponse favorable de la commission d'étude des projets FSE.

2012 - ANI

1) Le contexte national

L'article 1 de l'accord national interprofessionnel du 7 avril 2011 sur l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leur accès à l'emploi, prévoyait, en 2011, la mise en œuvre par les Missions Locales, pour des jeunes « décrocheurs », d'un accompagnement individuel renforcé sur la base d'un cahier des charges élaboré paritairement.

De plus, à la suite du plan Agir pour la jeunesse, les articles L. 313-7 et L. 313-8 du code de l'éducation ont servi de fondement à la mise en place de la nouvelle politique de lutte contre le décrochage scolaire reposant sur deux piliers : le repérage des décrocheurs de 16 ans et plus au travers du système interministériel d'échanges d'information (SIEI) d'une part, la coordination des acteurs de l'éducation et de l'insertion des jeunes avec les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs d'autre part.

Comme le précise la circulaire interministérielle qui fixe le cadre de l'organisation des plateformes d'appui de lutte contre le décrochage de l'Education et l'insertion des jeunes, les Missions Locales ont été un acteur clé des réponses apportées aux jeunes « décrocheurs ».

2) Le cadre régional

Le comité de coordination régional de l'emploi et la formation professionnelle (C.C.R.E.F.P), en charge du suivi de la mise en œuvre du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP), qui comporte, notamment, des actions de formation à destination des publics particulièrement fragilisés (cf. art 8 de la circulaire), assure, à l'initiative des services de l'Etat (DIRECCTE-Rectorat), un suivi de la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement renforcé des décrocheurs et de son évaluation.

Les partenaires sociaux et leurs représentations régionales, sont donc dans ce cadre associés au pilotage régional de ce dispositif.

Le rappel des objectifs inscrits dans l'ANI du 7 avril 2011 :

L'accompagnement par les Missions Locales, tout en permettant de mieux prendre en compte les besoins des entreprises, devra favoriser l'accès des jeunes à :

- un emploi en CDI ou en contrat d'au moins 6 mois,

- une qualification (durée de la formation égale ou supérieure à 6 mois)

- un retour en formation initiale

- un projet de création ou de reprise d'entreprise

L'accompagnement doit prioritairement viser à leur permettre d'accéder à un 1er emploi. L'objectif de cet accompagnement est de leur permettre d'acquérir les savoirs nécessaires à l'accès à l'emploi et les pré-requis de base (savoir lire mais aussi savoir utiliser les outils informatiques ou bénéficier d'une formation en langue) et ensuite leur permettre d'accéder à une qualification, notamment par les formations en alternance et/ou la préparation opérationnelle à l'emploi dès lors qu'une offre d'emploi a été déposée à Pôle emploi par une entreprise.

Le public visé et le nombre de jeunes accompagnés

Au niveau national 20 000 jeunes sont entrés dans le dispositif entre déc. 2011 et le 31 mars 2012, dont 560 jeunes pour la région Haute-Normandie.

La Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle accompagne **45 jeunes dans le cadre de l'ANI**.

Les jeunes concernés sont sortis du système éducatif sans qualification ou sans diplôme (y compris ceux dont le contrat en alternance a été rompu). Ils sont âgés de 16 à 25 ans de niveau VI, V BIS, V sans diplôme et IV sans diplôme. Ils cumulent des situations d'échec récurrent en situation de formation (initiale ou professionnelle) qui justifient un accompagnement global et renforcé (sortis du 1er cycle de l'enseignement secondaire ; sortis de l'enseignement professionnel sans diplôme ; sortis des seconds cycles de l'enseignement général ou technologique sans avoir obtenu le BAC).

Pour remplir pleinement cette mission, la Mission Locale a recruté un conseiller à temps plein, dédié à l'ANI, pour assurer l'accompagnement des jeunes entrés sur ce dispositif, en favorisant le profil d'une personne présentant des connaissances spécifiques en termes de relation à l'entreprise et traitement du marché de l'emploi.

2012 - SERVICE CIVIQUE ET NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Suite aux assises du parrainage sur les réseaux sociaux, la Mission Locale a décidé de compléter son offre de service en direction des jeunes par la mise en oeuvre d'atelier « Réseaux sociaux et recherche d'emploi » mais aussi de créer une page Mission Locale sur FACEBOOK. Il s'agit ainsi de faire passer des informations auprès des jeunes plus rapidement et sur des canaux qu'ils utilisent facilement et régulièrement. Pour ce faire un service civique devrait débuter debut 2012 pour 6 mois dans un premier temps. La Mission Locale souhaite également expérimenter la piste de mise en ligne de vidéo pour valoriser ses actions.

2012 - SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION

Orientation pour tous
Information et orientation sur les formations et les métiers

1) Le contexte national

Les décret et arrêté du 4 mai 2011 relatifs au service public de l'orientation et au label national «orientation pour tous – pôle information et orientation sur les formations et les métiers» visent prioritairement à créer les conditions d'un meilleur service apporté au public en matière d'information et d'orientation par une plus grande cohésion entre les structures en charge de l'accueil, l'information et l'orientation de tous les publics.

Ces textes issus de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et la formation tout au long de la vie, font suite aux conclusions établies notamment par le rapport Guégot du 8 décembre 2009. Celui-ci a

rappelé les enjeux de l'orientation tout au long de la vie et les axes stratégiques pour développer un véritable Service Public de l'Orientation.

Il établit le constat que l'orientation n'a pas véritablement été identifiée comme un champ spécifique de l'action publique alors que son importance est de plus en plus grande pour le devenir social et professionnel de chacun.

L'orientation en France reste très fragmentée, peu compréhensible et son efficacité difficile à mesurer.

Enfin les prestations d'information, de conseil et d'accompagnement qui constituent l'orientation sont insuffisamment connues du public et des professionnels de l'orientation entre eux.

La Haute Normandie n'échappe pas à ces constats, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) signé récemment par le Préfet et le Président de la Région Haute Normandie, établit un diagnostic similaire et formule dans son orientation n° 2 et dans sa fiche action n° 2, toute la nécessité d'un travail collectif pour le bénéfice de l'ensemble des publics.

A l'initiative du Conseil Régional, tout un ensemble de partenaires se sont engagés depuis 5 ans dans la mise en place d'une cité des Métiers œuvrant sur la région Haute-Normandie.

Parmi ceux-ci, les partenaires, dont la mission première ou la fonction est d'accueillir, d'informer et d'orienter, ont décidé d'intensifier leur travail en commun sur le service public de l'orientation afin d'apporter une réponse qui conjugue les compétences de chacun et le maillage territorial qu'ils représentent collectivement. De manière générale, les partenaires signataires de cette lettre d'intention proposent une démarche globale et collective qui conjugue la complémentarité des compétences de chacun en coordonnant les moyens physiques et dématérialisés dont ils disposent.

Cette démarche est déclinée dans chaque territoire de la Haute Normandie (11 zones de territorialisation) selon les capacités et les particularités propres à chaque zone.

Afin d'assurer la mise en œuvre locale et concertée du service public de l'orientation sur le territoire du Service Public de l'Emploi Local de LOUVIERS-VAL DE REUIL, les partenaires ci-après désignés dont un ou plusieurs sites répondent ou contribuent aux exigences du label « Orientation pour tous – pôle information et orientation sur les formations et les métiers » ont convenu d'associer leurs efforts. Les partenaires signataires de cette convention se sont engagés dans une démarche globale et collective qui vise à créer les conditions d'un meilleur service apporté au public en matière d'information et d'orientation. Pour cela, ils se sont engagés à utiliser la complémentarité des compétences de chacun et à coordonner les moyens physiques et dématérialisés dont ils disposent.

Les Signataires territoriaux :

- - Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle
- - CIO de Louviers
- - Pôle emploi Louviers
- - Point Information Jeunesse de Louviers
- - Association Jeunesse et vie

La convention prévoit d'associer des partenaires qui appartiennent ou non à un réseau et qui, même s'ils ne peuvent pas répondre strictement au cahier des charges imposé par la labellisation, constituent des pôles ressources vers lesquels les usagers peuvent être adressés pour un conseil complet et expert. Il s'agit de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Louviers, de Cap Emploi 27 et de la Cité des Métiers.

Le réseau de Louviers-Val de Reuil a déposé son dossier de demande de labellisation en mars 2012 et est en attente de la réponse de la commission et de la décision du Préfet de Région.

2012 - FORUM VACANCES

Suite à la mise en oeuvre du dispositif Parcours Vacances par la Mission Locale et du partenariat mené avec le Centre Social Pastel dans ce cadre en 2011, un constat commun a été posé : « Les vacances, ce n'est pas du luxe ! » Permettre aux adultes et aux enfants en difficulté de s'échapper de leur quotidien favorise et facilite leur intégration sociale. Dans cette idée partagée que les vacances sont un outil de développement personnel, la Mission Locale et le Centre Social Pastel ont décidé de travailler sur la création d'un réseau de partenaires communs. Une première action devrait se mettre en place en février 2012 : « un forum vacances » qui regrouperait l'ensemble des partenaires agissant sur cette thématique sur Louviers à destination du public des quartiers.

2012 – FORUM DE ROMILLY

Le groupe de travail composé de membres du GIVAPE, de 4 principaux de collèges, de la directrice du CIO et de la Responsable de secteur de la Mission Locale sera confronté en 2012 au souhait des 3 membres du GIVAPE, bénévoles et retraités de se retirer du projet. La Mission Locale s'est proposée pour reprendre en charge toute la partie information, relance et inscription des participants et la gestion du site internet, l'Education Nationale prendra en charge toute la gestion des incriptions des élèves et la rotation des cars. Seule la gestion financière sera assurée par les membres du GIVAPE pour celui de 2012.

Chiffres par territoire
SEINE-EURE

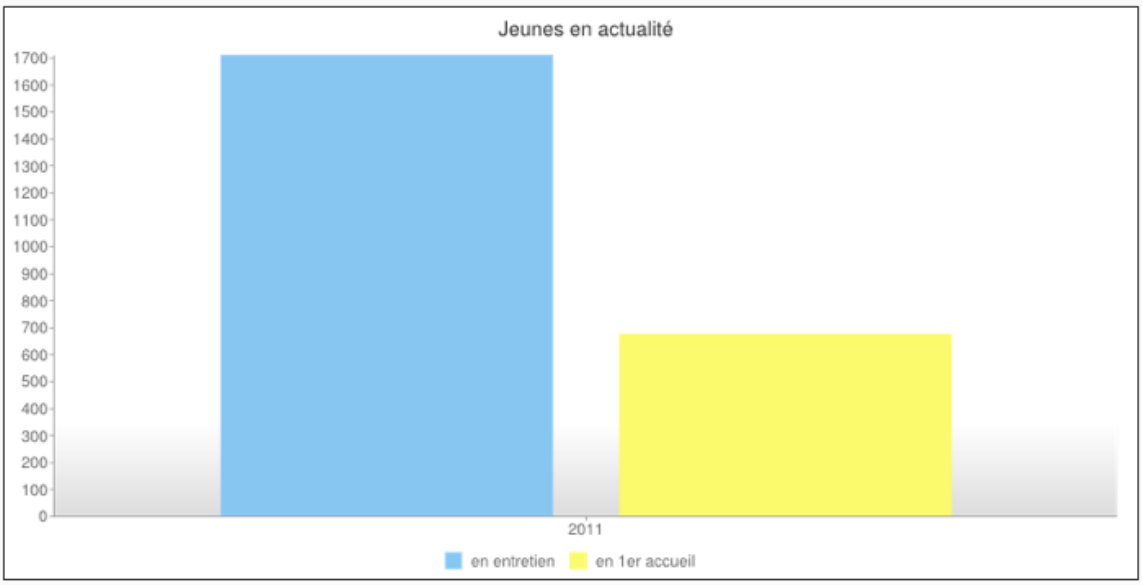

Chiffres

	en entretien	en 1er accueil
2011	1710	674

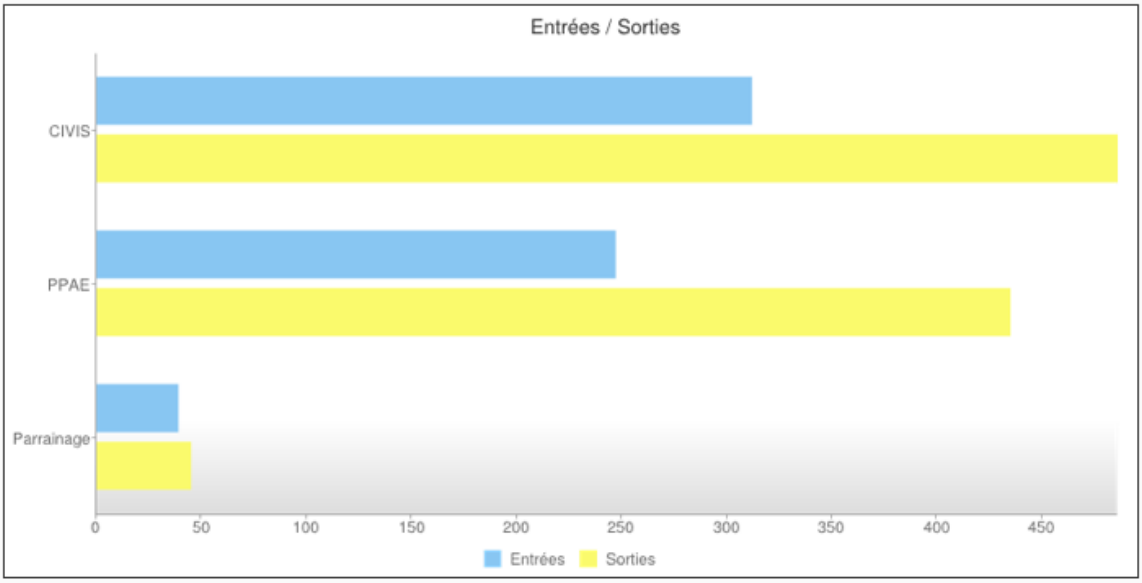

Chiffres

	Entrées	Sorties
CIVIS	312	486
PPAE	247	435
Parrainage	39	45

Nombre de jeunes en actualité : 2057

Nombre d'actualités : 18281, dont entretiens : 7512

Nombre de jeunes entrés en situation professionnelle : 913

Chiffres par territoire
SEINE-BORD

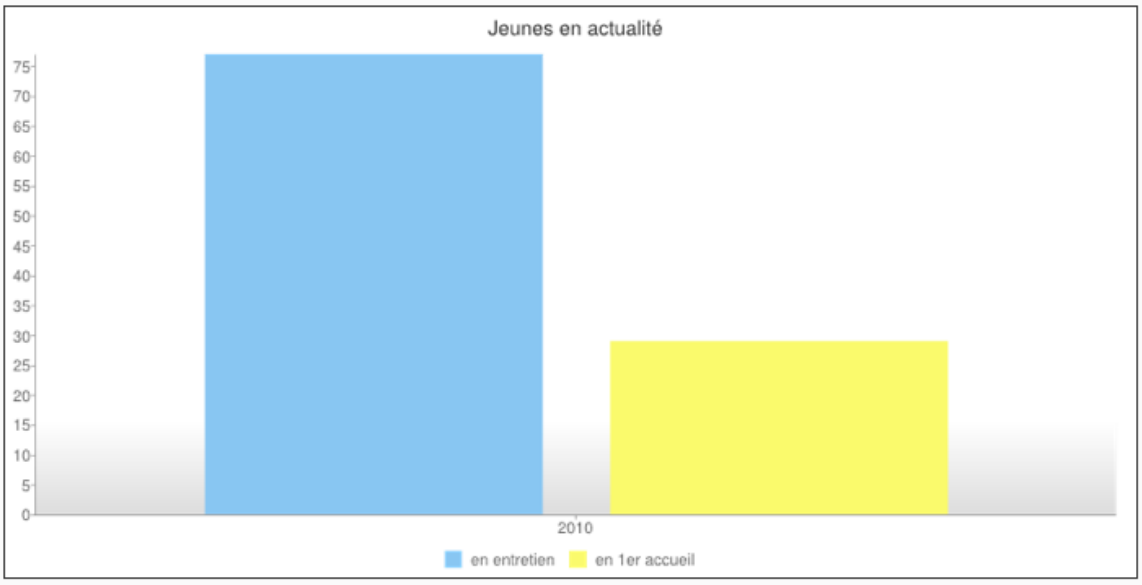

Chiffres

	en entretien	en 1er accueil
2010	77	29

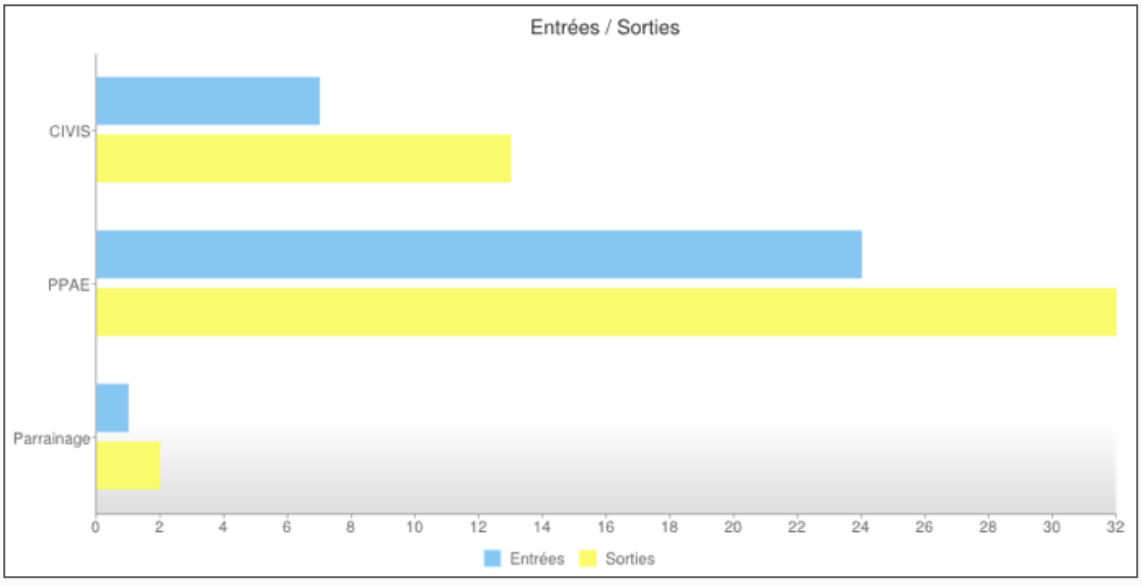

Chiffres

	Entrées	Sorties
CIVIS	7	13
PPAE	24	32
Parrainage	1	2

Nombre de jeunes en actualité : 84

Nombre d'actualités : 452, dont entretiens : 243

Nombre de jeunes entrées en situation professionnelle : 44

Chiffres par territoire
ANDELLE

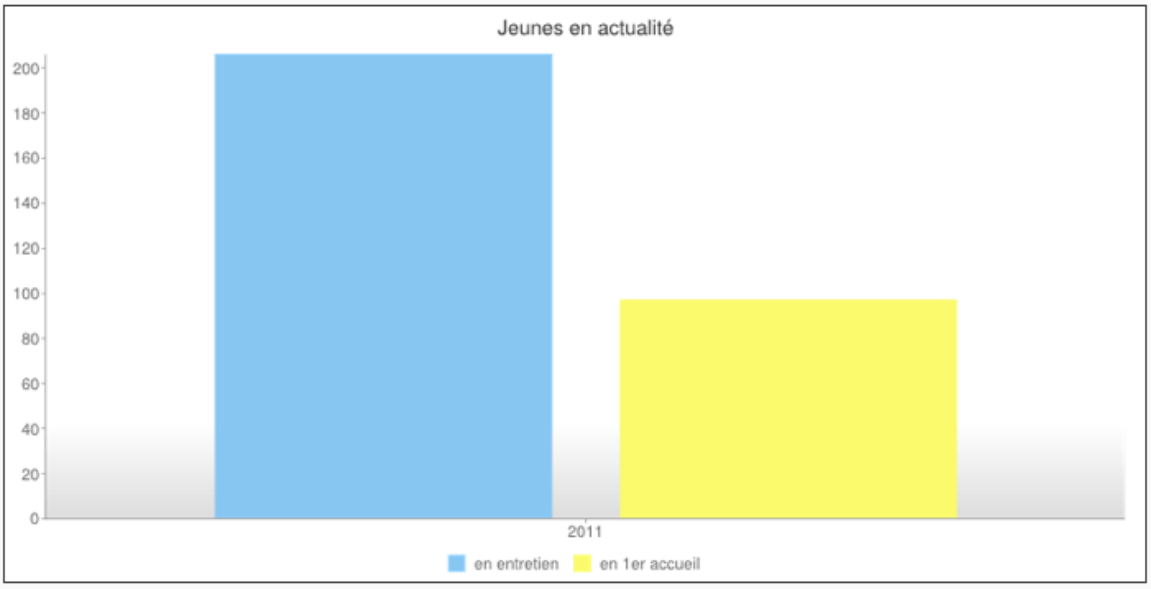

Chiffres

	en entretien	en 1er accueil
2011	206	97

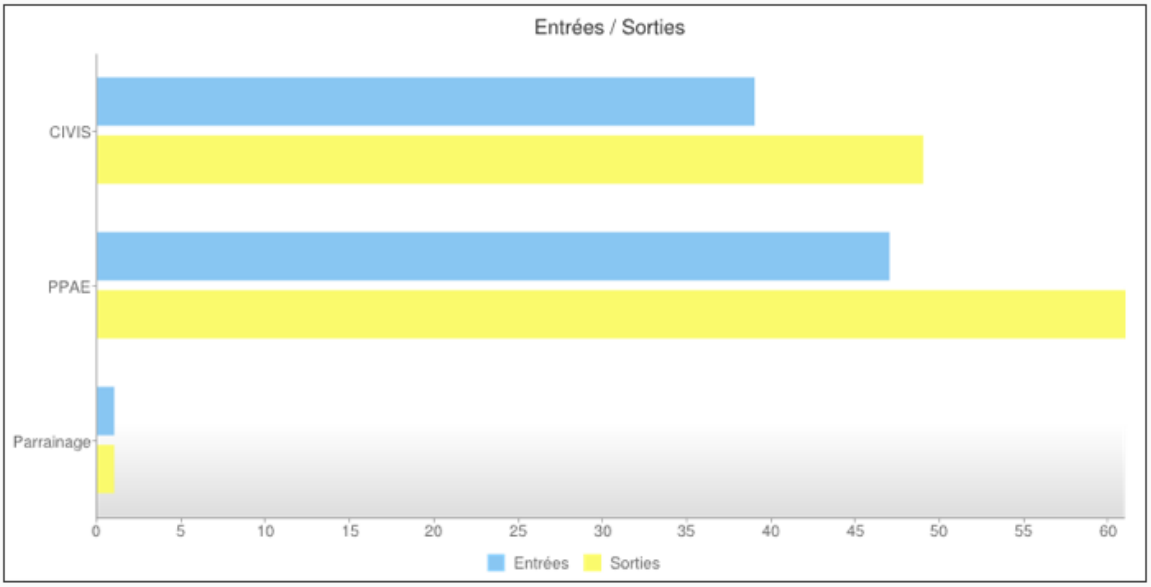

Chiffres

	Entrées	Sorties
CIVIS	39	49
PPAE	47	61
Parrainage	1	1

Nombre de jeunes en actualité : 242

Nombre d'actualités : 1243, dont entretiens : 678

Nombre de jeunes entrés en situation professionnelle : 131

Chiffres par territoire
AMFREVILLE LA CAMPAGNE

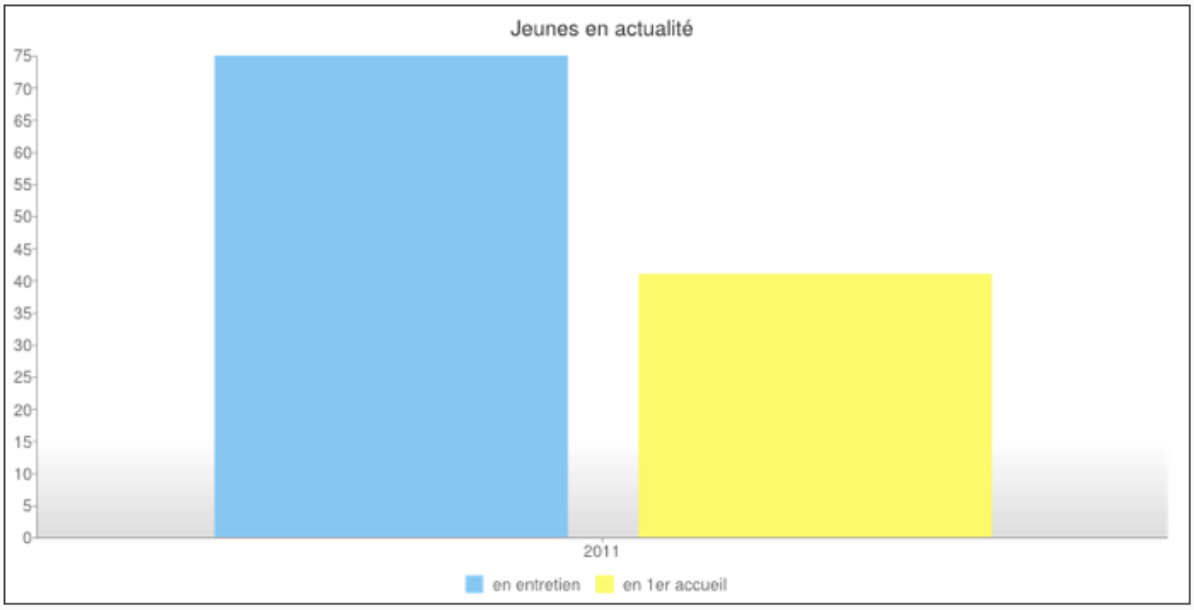

Chiffres

	en entretien	en 1er accueil
2011	75	41

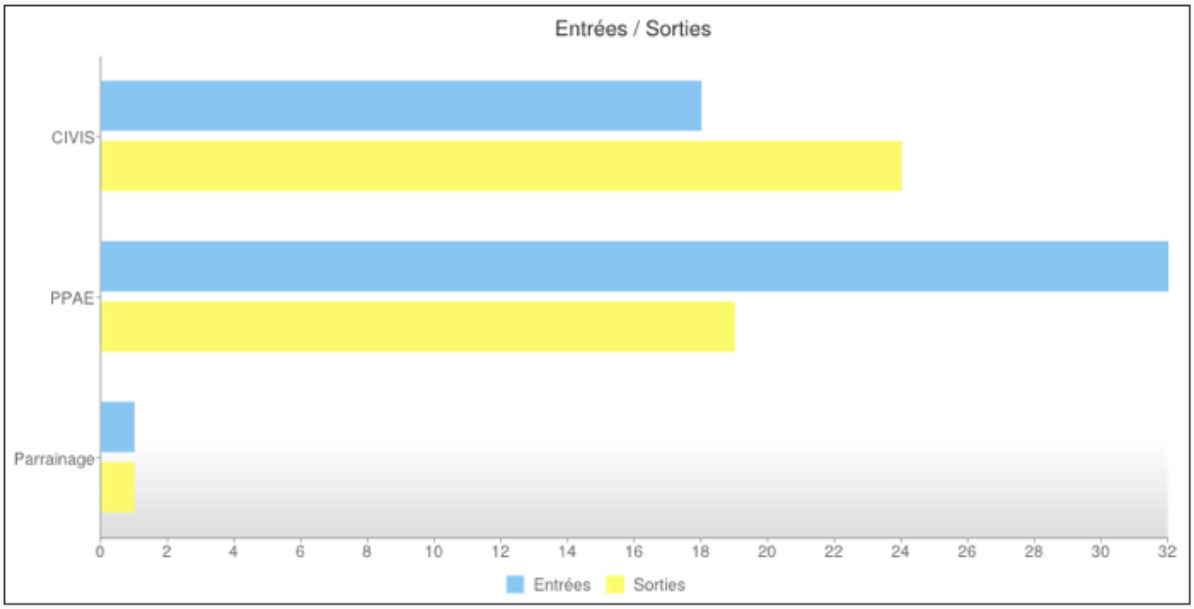

Chiffres

	Entrées	Sorties
CIVIS	18	24
PPAE	32	19
Parrainage	1	1

Nombre de jeunes en actualité : 81

Nombre d'actualités : 504, dont entretiens : 281

Nombre de jeunes entrés en situation professionnelle : 40

Chiffres par territoire
LYONS LA FORÊT

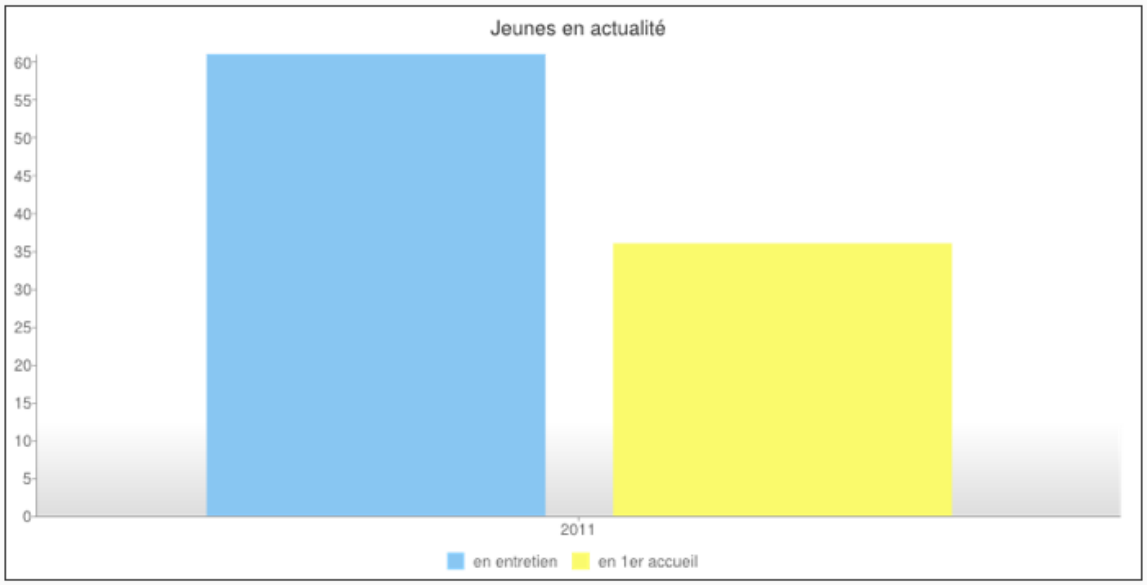

Chiffres

	en entretien	en 1er accueil
2011	61	36

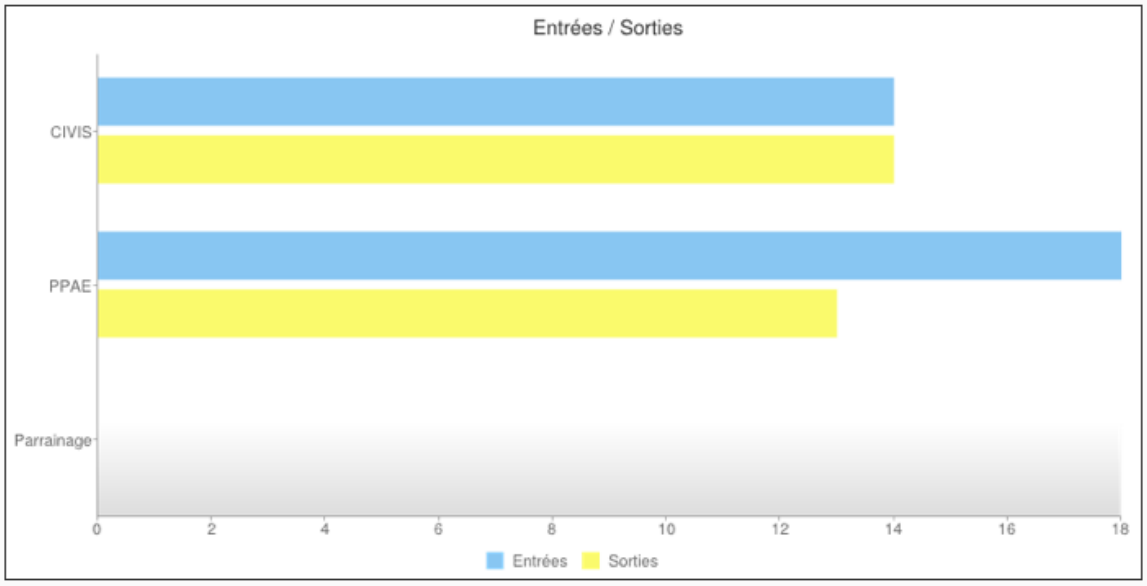

Chiffres

	Entrées	Sorties
CIVIS	14	14
PPAE	18	13
Parrainage	0	0

Nombre de jeunes en actualité : 68

Nombre d'actualités : 383, dont entretiens : 217

Nombre de jeunes entrés en situation professionnelle : 31

Conseil d'Administration

PREMIER COLLEGE

Elus

□ Mme Janick LEGER (Présidente)
Ville de Val de Reuil

□ Mme Paulette LECUREUX
Communauté d'agglomération Seine-Eure

□ M. Zahir MECHKOUR (Bureau)
Communauté de communes Seine-Bord

□ M. Franck ADAM
Communauté de Communes de la Vallée de l'Andelle

□ M. Achard de PREVILLE
Ville de Louviers

DEUXIEME COLLEGE

Administrations

□ Mme Françoise LE GAC
Direccte-UT 27

□ Mme Chantal SARDIN VIGREUX
D.D.P.J.J.

□ Mme Jocelyne PITARD
Rectorat

□ Mme Colette SALAMONE
Direction Départementale de Pôle Emploi

□ Mme Leslie CLERET (Trésorière)
Conseil Général de l'Eure

TROISIEME COLLEGE

Partenaires économiques & sociaux

□ Mme Nathalie BINAY
Centre médico psychologique

□ M. Alain LOEB (Secrétaire)
C.F.D.T.

□ M. Guy LAINEY
Chambre des Métiers

□ M. Laurent AUGER
Association CURSUS

QUATRIEME COLLEGE

Personnes qualifiées

□ M. Alain RIGAULT (Bureau)